



HAL
open science

”Un étudiant riomois à Paris”

Jean Ehrard

► **To cite this version:**

Jean Ehrard. ”Un étudiant riomois à Paris” : Introduction du volume 1 de la correspondance de Gilbert Romme. Anne-Marie Bourdin, Philippe Bourdin, Jean Ehrard, Hélène Rol-Tanguy et Alexandre Tchoudinov (éd.). Correspondance de Gilbert Romme, vol. 1 1774-1779, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, pp.41-73, 2006, Histoires croisées. halshs-00708100


HAL Id: halshs-00708100

<https://shs.hal.science/halshs-00708100>

Submitted on 14 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Informations sur le(s) auteur(s)	
Prénom et NOM du ou des auteurs	Jean EHRARD
Laboratoire	 Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »
Affiliation CHEC	Clermont Université, Université Blaise Pascal, EA 1001, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », CHEC, BP 10448, F-63000 Clermont-Ferrand
Discipline(s)	Sciences de l'Homme et Société/Histoire Sciences de l'Homme et Société/Histoire, Philosophie et Sociologie des sciences
Équipe de recherche	Équipe Gilbert Romme
Informations sur le dépôt	
Titre Sous-titre	« Un étudiant riomois à Paris »
Publié sous la direction de	Anne-Marie Bourdin, Philippe Bourdin, Jean Ehrard, Hélène Rol-Tanguy et Alexandre Tchoudinov (éd.)
Publié dans	<i>Correspondance de Gilbert Romme</i> , vol. 1 1774-1779
Lieu, éditeur, volume, n°, date, pagination	Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, Collection 'Histoires croisées', 2006, 2 tomes, 730 pages, p. 41-73. Pour cet article, les PUBP ont donné leur accord pour reproduire la mise en page de l'édition.
Autre(s) dépôt(s) pour cet ouvrage	Philippe Bourdin, « Romme dans l'historiographie de la Révolution française », p.10-37 et http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00685235 . Anne-Marie Bourdin, « Annexe 1. Biographie synthétique », p.75-77.
Lien éditeur	http://www.lcdpu.fr/editeurs/pubp/ http://www.msh-clermont.fr/spip.php?rubrique3
Dépôt préparé et fait par	Isabelle Langlois (CHEC) pour la collection du CHEC dans HAL-SHS .
Résumé de l'introduction	<p>Gilbert Romme a déjà vingt-quatre ans lorsqu'il entreprend à Paris des études supérieures retardées par son état de santé et aussi par des difficultés financières que seule l'aide de deux aînés, ses concitoyens, le docteur Boirat et le chanoine Beaulaton, lui a permis de surmonter.</p> <p>Pour ce Riomois, originaire d'une petite ville de 12 000 habitants, devenir en quelques jours de voyage l'un des 500 ou 600 000 parisiens est un grand dépaysement. Le premier intérêt des 158 lettres conservées qu'il échange pendant cinq ans avec ses amis de Riom est d'ordre documentaire : ici la fiction littéraire, fréquente dans le roman de l'époque, de la découverte de la ville, et surtout de la grande ville, par un jeune provincial en cours de formation prend le poids de la réalité, du vécu.</p> <p>Le second intérêt de ces pages est le croisement des nouvelles parisiennes envoyées à Riom et de celles que Romme reçoit de sa ville natale. Il s'y ajoute, pour Paris, l'acuité de l'observation des milieux fréquentés, milieu scientifique, notamment médical, milieu aristocratique et mondain.</p>

	<p>On suit enfin la transformation du personnage par sa nouvelle vie : dans sa façon de se vêtir, son goût pour les sciences (il se voulait mathématicien, il se prépare à devenir médecin), ses conceptions philosophiques et religieuses, jusqu'à un début d'intérêt pour les affaires publiques et jusqu'à l'éveil de la vocation pédagogique qui va l'entraîner dans la lointaine Russie.</p>
Résumé du livre	<p>Né à Riom, Gilbert Romme (1750-1795) est à la fois une personnalité auvergnate attachante et une grande figure nationale de la Révolution française, dont la riche correspondance – très largement inédite – est dispersée entre plusieurs fonds à travers toute l'Europe. Les lettres proposées dans ce premier volume sont celles du temps des études de Romme à Paris. D'un côté, la découverte de la capitale du temps des Lumières par un jeune provincial pauvre ; en retour, le tableau de la société riomoise par des amis restés au pays. Introduction, notes, notices biographiques et annexes fournissent les informations utiles pour pleinement profiter de la saveur des textes.</p>
Résumé autre(s) langue(s)	<p><i>Abstract of the book</i> <i>Gilbert Romme: Correspondance, vol. 1 (1774-1779). Edited by Anne-Marie Bourdin, Philippe Bourdin, Jean Ehrard, Hélène Rol-Tanguy, Sacha Tchoudinov</i></p> <p><i>Born at Riom, Gilbert Romme (1750-1795) was both an engaging person in Auvergne and an important national figure in the French Revolution, whose rich correspondence – almost entirely unpublished – is dispersed among several archives across all of Europe. The letters published in this first volume are those written by Romme during his studies at Paris. On the one hand, the discovery of the capital during the Enlightenment by a young and poor provincial, on the other, a picture painted of Riom society by his friends who stayed at home. Introduction, notes, biographic information, and annexes provide useful information allowing the reader to benefit fully from the flavor of the texts.</i></p> <p>Traduction / Translation : Marie Bolton</p>
Mots-clés français	<p>Gilbert Romme ; Riom ; Auvergne ; Paris ; histoire des sciences ; pédagogie ; mathématiques ; médecine ; province ; for privé ; correspondance ; Antoine Boirat ; Gaspard Antoine Beaulaton ; Jacques Démichel ; Gabriel Dubreul ; Marc Bonifas-Du Carla ; Étienne Dutour de Salvert ; Alexandre Alexandrovitch Golovkine ; Mme d'Harville ; Nicolas-Charles Romme ; portrait ; iconographie</p>

Gilbert Romme

*Édition établie par Anne-Marie Bourdin, Philippe Bourdin, Jean Ehrard,
Hélène Rol-Tanguy et Alexandre Tchoudinov*



Collection Histoires croisées

CORRESPONDANCE

1774-1776

V O L U M E

1

tome

1

Presses Universitaires Blaise-Pascal

Gilbert Romme

*Édition établie par Anne-Marie Bourdin, Philippe Bourdin, Jean Ebrard,
Hélène Rol-Tanguy et Alexandre Tcboudinov*



Collection Histoires croisées

CORRESPONDANCE

1777-1779

V O L U M E

1

tome
2

Presses Universitaires Blaise-Pascal



Presses Universitaires Blaise-Pascal ©

Collection "Histoires croisées"
publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (C.H.E.C.), Clermont-Ferrand,
avec le soutien financier du Centre de recherches révolutionnaires et romantiques
(Université Blaise-Pascal) et du Conseil régional d'Auvergne.

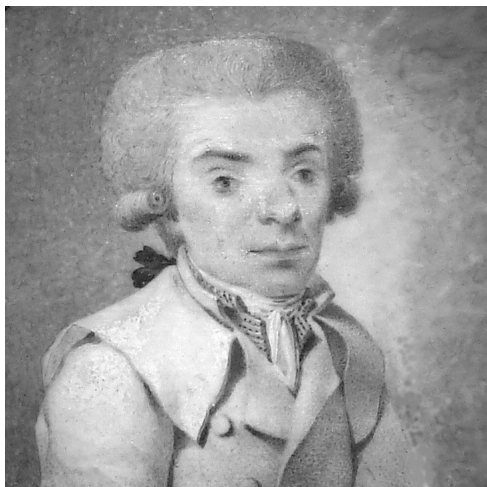
Illustration de couverture :
Fêtes et illuminations aux Champs-Élysées le 18 juillet 1790,
gravure extraite de la Collection complète des tableaux historiques
de la Révolution française, Paris, 1802, BCIU de Clermont-Ferrand, cote 3029.

Vignette :André Nikikorovitch Voronikhine (1760-1814), Gilbert Romme,
miniature, 1788, ©Musée Mandet, Riom-Communauté.

ISBN 2-84516-309-6
Dépôt légal : deuxième trimestre 2006

Gilbert Romme

*Édition établie par Anne-Marie Bourdin, Philippe Bourdin, Jean Ebrard,
Hélène Rol-Tanguy et Alexandre Tchoudinov*



Collection Histoires croisées

CORRESPONDANCE

1774-1776

V O L U M E

1

tome
1

2 0 0 6

Presses Universitaires Blaise-Pascal

Un étudiant riomois à Paris*

C'est donc en octobre 1774, à l'âge de vingt-quatre ans, que Gilbert Romme quitte Riom pour Paris, une petite ville de province pour la grande capitale.

Riom et les Riomois sous Louis XVI

Alors que vient de s'achever le long règne du roi Louis XV, Riom doit avoir alors environ 12 000 habitants, Paris peut-être 600 000. Resserrée depuis ses origines sur les trente hectares d'une petite butte de Limagne d'où elle commence à peine à déborder dans la plaine, la vieille cité est démographiquement et économiquement dépassée par sa voisine et rivale clermontoise qui a annexé Montferrand, prospère par le commerce et compte une population plus nombreuse au moins de moitié. Pour sa part, Riom tend à se renfermer dans la défense d'une suprématie menacée, sinon déjà largement perdue, et que les Constituants achèveront de lui enlever en 1790 quand ils consacreront la primauté de Clermont dans la nouvelle organisation territoriale. Sur la pente de ce déclin, l'année 1774 est cependant pour la ville une année heureuse. Car le nouveau roi annule la réforme Maupeou qui avait supprimé trois ans plus tôt la vénalité des offices et divisé le ressort du Parlement de Paris en six Conseils supérieurs, tribunaux d'appel pour toutes les affaires civiles et pénales des bailliages de leur juridiction : pour les Riomois qui avaient vu ainsi leur propre bailliage dépendre désormais du Conseil supérieur installé à Clermont, l'humiliation était encore pire que la perte... Quelle fête en revanche quand les deux Chabrol, père et fils, envoyés en députation au nouveau ministère, peuvent annoncer à leurs commettants le rétablissement de l'ordre ancien et le droit accordé à l'orgueil des magistrats riomois de porter la prestigieuse robe rouge des Cours souveraines (voir lettre 8, de février 1775) !

* Dans notre texte, l'astérisque accolé à un nom de personne renvoie à une notice biographique en fin de volume.

Depuis le milieu du XVI^e siècle Riom est en effet une petite capitale¹. En 1551 le roi y a créé un Présidial, au ressort plus étendu que celui du concurrent clermontois, en 1577 un Bureau des Finances, en 1621 une Intendance, en 1629 une Élection (subdivision fiscale administrée par des « élus »). Il est vrai que depuis le début du XVIII^e siècle les Intendants ont pris la funeste habitude de résider à Clermont, bien que Riom ait acquis pour eux en 1721 le bel hôtel de Cériers (actuelle mairie). Mais la ville reste le siège officiel de la généralité de Basse-Auvergne, et le dernier Intendant, M. de Chazerat, riomois par son mariage avec une demoiselle Rollet de Mirabel, ne manque pas d'embellir le château qu'il doit à cette alliance, au sud-ouest de Riom, à deux lieues de Montferrand dont il préside par ailleurs la Cour des Aides. Ajoutons que Riom, qui abrite plusieurs communautés religieuses, s'est doté d'institutions charitables et d'un collège où Gilbert a fait ses études : fondé dans les dernières années du XVI^e siècle, confié en 1618 à la Congrégation de l'Oratoire, l'établissement est naturellement en rivalité avec le collège clermontois qu'administre la Compagnie de Jésus².

Par contraste avec ce triple rôle judiciaire, administratif et scolaire l'activité économique de Riom est aussi peu développée que faiblement variée : l'industrie se réduit à quelques tanneries, concentrées dans le quartier sud-ouest de la cité, que les nouvelles mesures réglementaires et fiscales promulguées en 1759 vouent du reste à une rapide décadence ; la création à l'hôpital général en 1732 par l'intendant Trudaine de Montigny, au profit des indigents et des filles de mauvaise vie, d'une manufacture de « siamoises », c'est-à-dire de cotonnades, a beaucoup plus relevé de la charité et du souci de l'ordre public que d'un esprit d'entreprise qui fait largement défaut aux Riomois³. De fait ou d'ambition, le Riomois du XVIII^e siècle n'est pas un entrepreneur, mais un rentier : rentier du sol, car la campagne n'est pas loin et beaucoup de citadins sont propriétaires fonciers, comme l'atteste l'existence en ville de nombreuses granges ou d'autres bâtiments à usage agricole ; rentier de la pierre, dans laquelle les plus riches investissent volontiers ; rentier de charges publiques plus ou moins lucratives, mais toujours honorifiques. Ressemble-il au Riomois type ce Malouet qui, devenu intendant de la Marine, s'expatrie à

1. Josiane TEYSSOT, *Riom capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, 1999. À compléter, pour les XVII^e et XVIII^e siècles, par Édouard ÉVERAT, *Histoire abrégée de la ville de Riom*, 1923, et, du même auteur, *La Sénéchaussée d'Auvergne et siège présidial de Riom*, 1886 ; *Le Bureau des Finances de Riom*, 1900.

2. Voir les contributions réunies dans Jean EHRARD (dir.), *Le Collège de Riom et l'enseignement oratorien en France au XVIII^e siècle*, 1993.

3. Francine MALLOT, *L'Industrie et le commerce à Riom sous l'Ancien Régime et au XIX^e siècle*, Riom, Archives communales, 1988.

Saint-Domingue pour y épouser une riche héritière et y devenir propriétaire d'une plantation⁴ ? Oui, sans doute, pour ce qui est de l'attrait de la richesse foncière, mais dans un tout autre registre, celui du grand commerce ouvert sur le monde, fût-ce au prix de l'exploitation de la main-d'œuvre noire esclave. En matière de commerce, les Riomois, fiers de la renommée de leurs pâtes d'abricots, ne sont, eux, que ce qu'ils resteront au long du siècle suivant, des boutiquiers.

Cependant le chemin qui conduit, sur quelques générations, de la boutique à l'office passe par la culture. D'où l'attachement des Riomois à leur collège et à sa riche bibliothèque où l'*Encyclopédie* et les grands écrivains de l'époque précédente voisinent avec de lourds ouvrages d'érudition religieuse⁵. D'où le goût que quelques-uns manifestent pour les sciences, et d'autres, ou les mêmes, mais en plus grand nombre, pour la scène. L'une des curiosités riomoises est la « maison de l'astronome » aménagée au milieu du siècle rue du Palais (notre rue de l'Hôtel-de-Ville) par le magistrat Grangier De Védière pour l'observation du ciel. Un peu plus tard, un théâtre va être construit à Riom — comme à Clermont ! Si janséniste que l'on soit, on ne peut passer ses journées à lire Pascal, Arnauld ou Soanen... La construction du théâtre est du reste à peu près contemporaine de la fondation par le receveur de la poste aux lettres, Gabriel Dubreul*⁶, ami intime et correspondant fidèle de Romme, dans son domicile du sommet de la butte, l'actuel hôtel Guymoneau, d'une société littéraire, le Salon : les Clermontois ne se sont-ils pas dotés, eux, d'une Académie ?

C'est toutefois sans doute dans l'aspect général de la ville que se marque le mieux l'ambition culturelle de ses élites. Depuis sa création le Bureau des finances veille sur l'urbanisme riomois : largeur des rues, hauteur des maisons, alignements. L'ambition de prestige social se voit aujourd'hui encore, au premier coup d'oeil, dans les hôtels particuliers construits ou réaménagés aux XVIIe et XVIIIe siècles. Plus modestes que leurs homologues parisiens, et en

4. Voir les contributions réunies dans Jean EHRARD et Michel MORINEAU (dir.), *Malouet (1740-1814)*, 1990.

5. Sur la diffusion de l'*Encyclopédie* à Clermont et Riom, voir Robert DARNTON, *L'Aventure de l'Encyclopédie. Un best-seller au siècle des Lumières* [trad. de l'américain *The Business of Enlightenment*, 1979], 1982, p. 414-416 : treize exemplaires de l'édition *in-quarto* vendus à Clermont, quarante-six à Riom où les Oratoriens utilisent la première édition pour leur enseignement dès 1769 (*Le Collège de Riom...*, p. 77).

Sur la bibliothèque du collège, voir Jean EHRARD, « Le fonds oratorien de la Bibliothèque municipale de Riom », dans *Le Collège de Riom...*, p. 75-84, et surtout John RENWICK et Lucette PEROL, *Deux bibliothèques oratoriennes à la fin du XVIIIe siècle, Riom et Effiat*, 1999.

6. Sur l'organisation et le fonctionnement de la poste aux lettres et des messageries, voir Annexe V.

général surtout plus étroits (le terrain sur rue est cher et l'on construit en profondeur), ils témoignent visuellement, par l'appareil de volvic de leurs façades, toutes différentes et pourtant subtilement semblables, par les sculptures qui décorent façades sur rue, escaliers et cours intérieurs, par les délicates ferronneries de leurs fenêtres, d'un goût élégant et d'une véritable sensibilité esthétique. Petite ville — petite même au regard de la démographie urbaine du siècle — Riom, au temps de Gilbert Romme, n'a rien d'une bourgade arriérée. Les visiteurs ne manquent pas de le noter : tel, déjà, Fléchier, en 1665, à l'occasion des Grands Jours d'Auvergne ; tels encore, à la fin de l'Ancien Régime, Legrand d'Aussy en 1788⁷ ou l'année suivante Arthur Young qui, peu sensible, en homme du nord qu'il est, à la beauté austère du volvic, concède dans l'été 1789 que si Clermont est sale, noir et puant, une partie au moins de Riom « est assez jolie »⁸.

Au siècle des Lumières la beauté se doit d'être utile, et ce qui est utile a nécessairement sa beauté : c'est ainsi que l'on entend, d'un terme que Voltaire applique à Paris, les « embellissements » d'une ville. Riom, précisément, s'embellit. On y multiplie les fontaines qui sont à la fois un élément de confort urbain et un plaisir des sens : par exemple celle dite de Ballainvilliers, construite par Legay en 1764 devant la nouvelle façade ouest de l'église Saint-Amable ; simultanément on procède à la réfection des canalisations, où la pierre de Volvic remplace la poterie des anciens tuyaux. Plus tard, dans les années 1780, presque en même temps qu'à Paris, on se préoccupe d'améliorer l'éclairage public : le mécénat privé y contribue lorsque les habitués du Salon de Dubreuil offrent en 1788 à la Ville un réverbère pour le Coin des Taules et que d'autres donateurs suivent leur exemple. Dès 1782 et comme à Paris encore, on pose aux carrefours des plaques portant les noms des rues et l'on entreprend de numéroter les maisons ; la même année commencent les plantations d'arbres d'alignement le long des boulevards qui remplacent les anciens remparts et leurs fossés, mais la démolition de la vieille enceinte fortifiée, devenue inutile et gênante, par ailleurs d'un entretien onéreux, avait

7. LEGRAND D'AUSSY raille la prétention de Riom à être la capitale de l'Auvergne, s'étonne de ce qu'un homme du mérite de Chabrol (voir note 20) puisse « nous donner soixante et dix-sept mortelles pages sur son obscure patrie », mais n'en concède pas moins que le visiteur découvre à Riom « une jolie petite ville », bien plus agréable que Clermont : « Comme lui, elle est située sur un monticule ; mais elle l'emporte sur lui, par des rues bien percées, par des maisons bâties beaucoup plus régulièrement, des promenades plus agréables encore, une plus belle vue, ou au moins plus étendue » (*Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne [...]*, par le citoyen Legrand, Paris, l'An III de la République française, tome premier, Lettre XV, p. 223-238).

8. Arthur YOUNG, *Voyages en France*, édit. Henri Sée (1930), 3 vol., 1976, tome 3 (à la date du 11 août 1789), p. 382.

été commencée dès 1739 : si Romme n'a découvert la plupart de ces transformations qu'à son retour de Russie et si d'autres chantiers, comme celui de la rampe, de la fontaine et de l'escalier dits de Chazerat, achevés en 1788, étaient seulement alors à la veille d'être engagés, on voit qu'à son départ pour Paris le mouvement est déjà bien lancé⁹. Au XVIII^e siècle tout particulièrement, la ville, à Riom comme ailleurs, est une création continue. Gilbert Romme n'ignore pas cette incessante modernisation, bien qu'il n'en soit pas question dans sa correspondance avec ses amis : les personnes y tiennent plus de place que les choses, et si l'on n'y parle jamais des transformations matérielles de la vieille cité, il s'en dégage une image précise de la société riomoise, et d'abord du petit monde de proches qu'il laisse derrière lui.

Orphelin de père à moins de treize ans, Romme ne parle jamais du procureur disparu en 1763. Lui qui tiendra si rigoureusement ses comptes personnels, a-t-il eu connaissance des défaillances paternelles ? En 1748, deux ans avant la naissance de Gilbert, Charles Romme avait acheté pour 4 200 lt la maison familiale de la rue de Layat (actuelle rue de l'Horloge), immeuble en piteux état, si l'on en croit l'état des lieux¹⁰ et dont on ignore s'il y avait entrepris les réparations indispensables. Il n'est pas sûr que l'homme de loi ait été meilleur gestionnaire des affaires familiales que de celles de l'hôpital de Riom. Administrateur de celui-ci depuis 1735, receveur depuis 1746, il a rendu ses comptes en 1754, révélant alors de graves irrégularités : un détournement de 26 000 lt¹¹. Scandale étouffé, moyennant saisie de la moitié de ses biens, soit 7 000 lt, mais si les Romme conservent la maison de Riom et une propriété à Gimeaux, village situé à moins de deux lieues de Riom, au nord-ouest de la ville, l'aisance a disparu¹². Sans fortune, Gilbert doit à la

9. Pascal PIERA, *L'Embellissement des villes de Clermont-Ferrand et de Riom et les châteaux et maisons de plaisance en Basse-Auvergne entre 1688 et 1827*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Université de Paris I, 11 vol. multigraphiés, 2001.

10. AD 63, IJ 197, Minutes Philibée.

11. Sylvain CORNU, *L'Hôpital général de Riom à l'époque moderne 1658-1799*, mémoire de maîtrise, Université Blaise-Pascal, 1989, p. 18.

12. À la suite de Marcel BOURRIER, « Gilbert Romme et sa famille », 1923, p. 3, Alessandro GALANTE GARRONE parle de trois domestiques : *Gilbert Romme. Histoire d'un révolutionnaire 1750-1795* (1959, trad. française 1971), p. 16. Il est vrai que les lettres de Miette Tailhand, la nièce de Gilbert, les évoquent (René BOUSCAYROL, *Les Lettres de Miette Tailhand-Romme 1787-1797*, 1979, p. 28, 32, 79), mais il faut être prudent : jusqu'au milieu des années 1780, seule « la Catou » — Catherine Gamonet, d'Ambert, peut-être apparentée à Bonnet-Hector Gamonet, oncle de Mme Romme — assure avec dévouement le service de celle-ci. Gilbert lui est sincèrement attaché : elle l'a vu naître et « l'aime comme son enfant » (Miette, 14 juin 1788). En février 1782, Dubreul témoigne de son total dévouement : « elle a autant d'ardeur à son service qu'il y a trente ans. C'est toujours elle qui est chargée des affaires du ménage et elle ne veut pas que d'autres s'en occupent, et en tous tems et dans toutes les saisons elle va à Jumeau

générosité du chanoine Beaulaton* — voir la notice biographique de ce prêtre qui a déjà aidé son frère aîné, Nicolas-Charles — de pouvoir envisager des études à Paris.

Les difficultés financières à surmonter ne sont pas seules responsables de la date tardive à laquelle il les commence. Élève du collège de Riom, il a eu une scolarité perturbée par une grave maladie des yeux : une interruption d'un an après sa sixième, une seconde de six après sa troisième¹³ : c'est un chirurgien lyonnais, Jean Janin, qui l'a finalement guéri¹⁴. Pendant des années Gilbert a dû vivre auparavant dans l'ennui d'une adolescence mélancolique. Il n'en a conçu que plus d'attachement pour les siens : pendant ses soixante mois de vie parisienne, même s'il noue d'autres relations et quelques profondes amitiés, ses liens avec sa famille et ses amis riomois demeurent très forts.

Avec sa mère d'abord. La piété austère, teintée de jansénisme, la rigueur morale, la fière réserve de Mme Romme ont fortement marqué un fils tendrement aimé. La nièce de Gilbert, Miette, nous livre un portrait vivant de sa grand-mère qui « a de l'esprit [...] plaisante avec finesse » et qui, au sortir d'une visite chez la dévote Mme de Fretas, déclare à sa petite-fille :

Je n'aime pas la société des gens avec lesquels on ne peut pas avoir son franc-parler. D'ailleurs, il faut que chacun fréquente les personnes de son rang. Avec ses égaux, on n'a pas besoin de faire la courbette ce qui n'est pas dans mon caractère. Aussi ne fais-je aux nobles que ce que je ne peux me dispenser. Je sais bien qu'à la campagne ils recherchent la société des bourgeois parce qu'ils n'en ont pas d'autres [...]. La fréquentation des grands fait toujours tort aux petits¹⁵.

Sans nul doute Mme Romme a été pour Gilbert un modèle moral. S'il la déçoit parfois, comptant sur Dubreul pour lui donner de ses nouvelles au lieu de lui écrire directement, il se préoccupe de la façon dont elle se porte, et lui envoie régulièrement le « chocolat de santé » qu'elle consomme comme médicament. Ses sœurs sont également présentes dans sa correspondance. Plus que d'Antoinette — la Toïnon — qui, célibataire jusqu'en 1785, vit auprès de leur mère, il s'inquiète de la famille Tailhand : Marie-Anne, sa sœur cadette, a

[Gimeaux] et en revient à pied malgré son âge (lettre à Gilbert Romme, du 9 février 1782, RGADA, Fonds Stroganov, 1278). C'est seulement en 1786, lorsque des soucis de santé handicapent trop « la bonne Catou » (elle mourra en 1793, à l'âge de 74 ans), que Mme Romme engage pour la seconder la jeune Mablottte qui a l'âge de sa petite-fille, Miette (lettre de Mme Romme à Gilbert, 7 janvier 1786, MRM 26429, cart. 30). Quant à la vieille Grelette, à Gimeaux en 1788 selon Miette, nous ignorons quelles tâches lui incombent et depuis quelle date.

13. AC Riom, GG 132 bis.

14. GALANTE GARRONE, 1971, p. 25, MRM, 26429, cart. 49. Sur Janin, voir Appendice 4.

15. BOUSCAYROL (éd.), 1979, p. 26-27.

épousé en 1769 le procureur Gilbert Taihand, un proche voisin, et leurs enfants sont chers à Gilbert Romme.

Ses frères n'habitent plus Riom. Les lettres connues ne font aucune mention de Jean-François, bénédictin bon vivant que Miette décrit en 1788 comme aimant jouer, chanter, boire et manger et qui, harcelé par Mme Romme qui lui reprochait sa vie de fainéant, aurait répondu « qu'elle l'a bien voulu puisqu'elle en a fait un moine » (p. 28-29). Tout au plus Jean-François est-il inclus dans le « J'ai écrit à mes deux frères il y a déjà longtemps » dont Romme rassure Gabriel Dubreul le 13 juillet 1779 (lettre 153), quelques semaines avant son départ pour la Russie. Éloignement et silence n'excluent cependant pas une certaine proximité affective. Au retour de son frère, en 1786, Jean-François, retenu à Brantôme, se désole de ne pouvoir participer à la réunion familiale de Riom pour y retrouver ce frère qu'il n'a pas vu depuis douze ans¹⁶ ; il ne le rencontrera qu'en 1788 et gardera de ces retrouvailles un heureux souvenir de bonheur partagé¹⁷. Avec l'aîné, Nicolas-Charles*, professeur de mathématiques et de navigation à l'École de marine de Rochefort, plus souvent évoqué, que ses goûts scientifiques et sa profession auraient dû rapprocher de Gilbert, l'incompréhension mutuelle l'emporte pourtant et rend les relations difficiles. Ces deux hommes qui goûtent les plaisirs de la vie paraissent bien différents de leur cadet. Encore ne faudrait-il pas trop forcer le contraste : l'austère Gilbert, naguère amoureux de sa cousine Madeleine Boivin-Boitelet¹⁸, n'a pas ignoré les émois de l'adolescence et parmi les anecdotes qu'il transcrit consciencieusement il s'en trouve de polissonnes, dans l'esprit du siècle¹⁹. Mais la gravité l'emporte, et aussi la solidité des amitiés, chez ce jeune homme qui ne se lie ni ne se livre facilement.

Ses correspondants riomois, le directeur de la poste aux lettres Gabriel Dubreul et le médecin Antoine Boirat*, sont comme lui des représentants de la petite ou moyenne bourgeoisie. Il a peu de relations avec la noblesse, sauf avec celle des offices, pour Dutour de Salvart* ou Grangier de Védière : encore ses liens avec l'un et l'autre s'expliquent-ils par des intérêts scientifiques communs. Quand le naïf Dubreul lui demande s'il a rencontré à Paris les ambassadeurs de Riom — parmi lesquels le grand juriste Guillaume de Chabrol — l'auteur de la question se voit sèchement rétorquer : pourquoi verrait-on à Paris des gens que l'on ne fréquente pas à Riom ? (lettre 13, du 25 mars 1775). Gilbert tient de sa mère une dignité ombrageuse : mieux vaut

16. Lettre de Jean-François Romme, 25 septembre 1786, MRM, 26429, cart. 33.

17. Du même, 14 décembre 1788, *ibid.*

18. BOUSCAYROL, « Les premières amours de Gilbert Romme et vingt ans plus tard », *Brayauds et Combrailles*, avril 1980, p. 19-23. AD 63 I J 1803.

19. Voir ci-dessous, Appendices 4 et 5.

prendre acte des distances sociales et se tenir à sa place plutôt que de s'exposer à des humiliations. C'est pourquoi, du côté de Riom, son propre réseau relationnel appartient surtout à son milieu d'origine : bourgeoisie de robe, avec par exemple ses voisins Mandet ou ses cousins Chapsal, deux familles de procureurs ; petite bourgeoisie du commerce et de l'artisanat, dans le cas du marchand-coutelier Amable Salles avec lequel ses liens se resserrent dès la fin de la période parisienne, ou du confiseur Jacques Démichel*, ami de Dubreul, qu'il soutient à Paris dans sa difficile recherche d'emploi et réconforte dans ses moments d'abattement. Gilbert aide aussi Guillaume Delarbre, son voisin de la rue de Layat, fils de pharmacien, comme lui étudiant en médecine, passionné par ses études, mais auquel son père a coupé les vivres pendant des mois. Un autre ami est l'ancien chapelier Amable Faucon, devenu conducteur des chemins royaux, joyeux poète patoisant, à l'origine de la rencontre de Romme avec Dubreul.

Celui-ci est l'ami de cœur auquel Gilbert se confie et dont il reçoit les confidences, dans un échange affectueux, parfois grinçant (les deux hommes sont hypersensibles), mais toujours soutenu et qui témoigne d'une confiance totale. Dubreul, c'est aussi l'intermédiaire, aussi dévoué qu'indispensable, entre le Parisien et sa famille ou tous les amis proches qui partagent la lecture de ses lettres. Certes, ces deux jeunes gens cultivés n'ont pas les mêmes centres d'intérêt : histoire et géographie passionnent Dubreul que rebutent les sciences ; celles-ci au contraire sont le domaine de Romme qui, comme on va le voir, affirme n'aimer ni la littérature ni l'histoire, mais tient pour son ami une chronique politique et n'hésite pas à retranscrire poèmes et anecdotes historiques (voir Appendices 4 et 5). Malgré ces divergences de goûts — grossies peut-être dans leurs lettres par un esprit d'amicale provocation — l'amitié des deux hommes ne se démentira jamais, et c'est essentiellement leur échange épistolaire qui nous permet de cerner la personnalité de Gilbert.

Boirat, c'est l'ami respecté — « notre respectable ami », écrit Romme à Dubreul : un ami dont les conseils sont écoutés, qui comprend que le vrai centre d'intérêt de Gilbert est les sciences, non la médecine, qui ne le critique pas, mais sait qu'il lui faut d'abord « se faire un état ». Boirat, c'est ce notable riomois qui fait assez confiance au jeune étudiant pour le charger de contribuer à la diffusion du périodique janséniste clandestin, les *Nouvelles ecclésiastiques*. C'est aussi le médecin moderne, membre correspondant de la jeune Société royale de médecine, épris du bien public et des progrès de sa discipline, auquel Gilbert fait parvenir, à sa demande, livres et instruments, et qu'il informe de l'actualité médicale : questions débattues, expériences

chirurgicales. Entre les deux hommes la communion est telle qu'à la mort de son ami, en 1790, Romme se portera acquéreur de sa bibliothèque.

Tels sont les « bons Auvergnats » dont en Russie le souvenir ne quittera pas Gilbert, pas plus que celui de l'ami parisien avec lequel sont nées de réelles affinités, le comte Golovkine*²⁰. Tel est son petit univers originel ; une microsociété que ses lettres et celles qu'il reçoit sont loin de nous montrer dans toute sa réelle variété. À travers cette correspondance on n'aperçoit guère à Riom, répétons-le, que robins et gens de loi, plus ou moins liés à une petite bourgeoisie de boutiquiers et d'artisans. Le petit peuple, c'est-à-dire la majorité des Riomois, est invisible : ni Romme, ni Dubreul ne le voient, sinon en la personne de domestiques qui font partie de la famille. Cependant le sommet de l'échelle sociale riomoise n'est pas plus présent ici que ses degrés inférieurs : on aperçoit quelques notables municipaux, mais les magistrats du présidial sont à peine entrevus.

Un détail renforce l'impression de cloisonnement social. On pourrait croire que les 12 000 Riomois, entassés dans un espace d'autant plus exigu qu'il faut en soustraire la superficie occupée par les édifices religieux — dix-sept églises et huit communautés selon Chabrol²¹ — se connaissent tous : or il n'en est rien. Non seulement le voisinage physique n'annule pas les distances sociales, mais il ne suffit pas à établir des liens entre personnes de milieu analogue. Les Dubreul et les Romme sont très proches voisins : moins de cinquante mètres séparent l'actuel hôtel Guymoneau, alors siège de la poste aux lettres, au n° 12 de la rue de l'Horloge (ou de Layat), du n° 25 où une plaque apposée en 1965 signale la maison natale de Gilbert. Il a cependant fallu l'entremise de Faucon pour que celui-ci et Gabriel fassent connaissance : on n'en conclura pas forcément que chez les Romme, avant Gilbert, on écrivait peu... Mais on retiendra l'image d'une société, certes solidaire et où du moins ne manquent pas les liens de solidarité, mais aussi cloisonnée qu'étriquée : pour un jeune Riomois, l'air de Paris, c'est le vent du large.

La découverte de Paris

L'étonnement d'un « Persan » de province arrivant à Paris est au XVIII^e siècle un thème récurrent de la fiction romanesque. Mais Gilbert n'écrit pas un roman et l'on ne peut l'assimiler ni aux deux voyageurs de Montesquieu, ni à la Marianne ou au Jacob de Marivaux, ni au Candide de Voltaire, non plus qu'au héros du *Paysan pervers* que Rétif va publier en 1775. A-t-il été lui aussi étonné, émerveillé, déçu ? Il ne le dit pas et nous n'en savons

20. Romme à Démichel, 28 janvier 1785 (RGADA, Fonds Stroganov, 1278).

21. Guillaume DE CHABROL, *Coutumes locales de la Haute et Basse Auvergne*, tome IV, 1786.

rien. Un peu plus tard nous découvrirons avec lui les richesses artistiques de Versailles — avec un regard sur « la dispendieuse machine de Marly » (lettres 14 et 15, des 31 mars et 13 avril 1775) — puis celles de Senlis et Chantilly (lettre 23, du 29 juillet) : pas un mot en revanche, sauf de sèches notations topographiques, sur le paysage parisien ; celui-ci doit pourtant lui devenir vite familier, puisque c'est à pied qu'il parcourt les deux rives de la Seine. Mais Romme n'est pas un visuel : ce qu'il révèle à ses amis riomois, ce sont les contrastes de la société parisienne, les événements politiques de Versailles, la vie intellectuelle et scientifique de la capitale ; et, parlant de ses études, c'est lui-même qu'il peint, nous laissant deviner, à travers ses aspirations, ses déceptions et ses espérances, les traits saillants de sa personnalité.

Les contrastes sociaux de Paris, Romme ne les observe pas de l'extérieur, il les vit quotidiennement. Petit roturier de province, initialement sans autres ressources que le très modeste capital dû à ses protecteurs riomois, il vit de la façon la plus frugale dans son premier domicile durable, rue des Lavandières (place Maubert), un logis dont le nom pompeux, Hôtel royal du riche Laboureur, donne une idée trompeuse de ce qu'il semble avoir été (lettre 1, du 14 octobre 1774). De son « cabinet » haut perché le mathématicien précis a compté les marches : soixante-dix ! Le réduit n'est même pas pourvu du confort élémentaire d'une cheminée. On se demande où son occupant place les deux morceaux de bois utilisés quelques semaines plus tard comme chenêts (lettre 5, du 27 décembre) : a-t-il changé de chambre ? En tout cas l'hiver est rude, et à Paris le chauffage le plus modeste revient cher. À Riom, dans la famille Romme qui n'était pas riche, on était sans doute assez peu regardant sur la consommation de bois ; à Paris, travailleur intellectuel dont le cerveau et les mains redoutent l'excès de froid, Gilbert doit sacrifier quatorze livres tournois à la constitution d'une petite réserve (où l'entrepote-t-il ?) alors qu'il lui faut calculer ses dépenses jusqu'au moindre sol, et se contenter d'un mobilier des plus sommaires. Il n'a même pas de pincettes pour retirer du feu les marrons reçus de sa mère et qui, plutôt que simple dessert, sont sans doute l'essentiel de certains de ses repas ! Sa situation matérielle ne tarde cependant pas à s'améliorer, grâce à des leçons particulières de mathématiques qui lui assurent, trois mois après son arrivée, un petit revenu à peu près régulier. Et l'on ne peut douter qu'il ne bénéficie d'un confort bien supérieur à celui de ses débuts quand il s'installe chez l'abbé Rozier, place Sainte-Geneviève, à partir de mars 1775 (lettre 11, du 20 mars) et surtout lorsqu'il voisine, faubourg Saint-Germain, de juillet 1777 à décembre 1778, avec la comtesse d'Harville, avant de résider à l'hôtel Stroganov, rue Montmartre (voir Annexe III).

Cet itinéraire parisien est aussi la première étape d'une ascension sociale. Malgré son peu de goût pour le paraître, Gilbert s'est préparé à celle-ci en soignant sa mise. Ne s'est-il pas résolu dès son arrivée à quelques achats indispensables à tout jeune homme de bonne mine — « épée, bourse à cheveux, chapeau à mettre sous le bras, poudre etc. » —, ne se fait-il pas coiffer trois fois par semaine par un perruquier, en sacrifiant à cette élégance trois livres par mois, soit la moitié du loyer que lui coûte son cabinet (lettre 1, citée) ? Peut-être a-t-il ressenti à cette transformation un petit plaisir de vanité, mais elle lui était imposée par ses nouvelles relations. Arrivé à Paris avec une lettre de recommandation du physicien riomois Dutour pour le géologue Guettard — qui avait établi vingt ans plus tôt l'origine volcanique du Puy-de-Dôme, et ne semble pas avoir gardé rancune aux Riomois de leur indifférence à sa découverte²² — le jeune Romme se voit aussitôt présenté par cet homme aimable à quelques autres savants ou gens de lettres. Conquis par l'affabilité de Guettard, rebuté par la morgue du mathématicien Bossut, l'autoritarisme d'un Lalande, la vanité d'un D'Alembert (lettre 1 et notes), bien accueilli par son compatriote de Chanonat, l'illustre poète Jacques Delille, il ne tarde pas à trouver sa place, de proche en proche, dans une petite société éclairée où se côtoient hommes de science, gens de lettres et gens du monde. À peine plus de deux ans après son arrivée à Paris le « très petit maître de mathématiques » dont il disait à l'automne 1775 « le crédit [...] aussi borné que la fortune » (lettre 29) peut répondre à la curiosité pressante de Dubreul en dressant pour son ami une double liste de ses nouvelles relations : d'un côté, une « haute société » de marquises, de comtesses, de comtes et de barons ; de l'autre, en nombre équivalent, des savants et des écrivains en vue (lettre 115, de décembre 1778). Faut-il déceler une certaine complaisance dans ce tableau de sa réussite ?

Gageons du moins que la compagnie des premiers nommés n'intéresse le Riomois de Paris que dans la mesure où eux-mêmes se plaisent à fréquenter les seconds, et pour les qualités personnelles qu'il leur découvre : ainsi de deux d'entre eux qui deviennent pour lui de vrais amis, la comtesse d'Harville et le comte Golovkine. Car Romme n'a rien d'un mondain, et ce lecteur de Pascal ne se laisse pas éblouir par les grandeurs d'établissement. À son retour de Versailles il confirme à Dubreul, avec un certain agacement, qu'il y a vu « le roi et la reine [...] ainsi que toute la famille royale [...] la galerie [...], les jardins, la ménagerie, la machine et les jardins de Marly » (lettre 15, du 13 avril 1775).

22. Voir Frédéric JAROUSSE, *Des réseaux scientifiques au XVIIIe siècle : la correspondance du docteur Jean-Étienne Guettard (1715-1786)*, DEA, sous la dir. de B. Dompnier, Université Blaise-Pascal, 1998, 116 p. et Jean EHRARD, « Quand le Puy-de-Dôme devint un volcan », dans Dominique BERTRAND (dir.), *Mémoire du volcan et Modernité*, Paris, Champion, 2001, p. 107-119.

Deux mois plus tard, il ne fait allusion au sacre qu'à propos d'un événement d'une autre nature, la disgrâce du duc d'Aiguillon (lettre 21, de la mi-juin). Il signale d'un mot l'accouchement de la comtesse d'Artois et la mort du prince de Conti (lettre 50, d'août 1776), puis, en 1778, la grossesse et l'accouchement de la reine (lettres 97, de mai, et 112, de décembre) : dans une monarchie héréditaire ce ne sont pas des événements d'ordre anecdotique et privé. Par ailleurs Romme n'a que sarcasmes pour les rites de l'étiquette, qu'elle soit de Cour ou de Ville, et il s'inquiète de ce que sa ville natale et le cœur de son ami puissent en être contaminés (lettre 22, du 24 juin 1775). Enfin on le découvre très sévère pour une aristocratie oisive et blasée (lettre 37, du 16 février 1776), frivole (lettre 91, du 13 novembre 1777), dépravée (lettre 94, de janvier ou février, et lettre 101, de juillet-août 1778) ; et on le voit s'emporter, à propos des abus du droit de chasse, contre le tort fait aux malheureux paysans par les caprices et l'égoïsme de ces « idoles livides et dorées » (lettre 105, du 15 septembre de la même année) : réaction de la sensibilité qui rejoint et nourrit un début de réflexion politique.

Certes, cette dernière préoccupation n'est pas spontanée chez un étudiant en médecine qui aspire surtout à devenir homme de science. Romme se défend de s'y intéresser : « La politique, vous le savez, ne me plaît pas assez pour que j'aye à porter un jugement sur cet objet » (lettre 2, du 1er novembre 1774). Mais nul ne s'abstrait aisément de l'époque où il vit, et Romme se fait par ailleurs un devoir d'informer ses amis, fût-ce brièvement, sur de nombreux sujets d'actualité. Boirat du reste l'en presse (lettre 3, du 2 novembre 1774). Les lettres de Gilbert Romme peuvent donc se lire en particulier comme une chronique des événements saillants qui marquent, au-delà de la seule vie de Cour, les premières années du nouveau règne. Des événements qui sont surtout de politique intérieure française, et où les relations internationales occupent peu de place : une bataille perdue par l'Espagne contre la Régence d'Alger (lettre 23, du 29 juillet 1775), la maladie du roi de Prusse (lettre 68, du 28 janvier 1777), la guerre imminente entre la Prusse et l'Autriche, de même qu'entre la Russie et l'Empire ottoman (lettre 95, du 24 février 1778), enfin le départ de l'amiral d'Estaing, *via* Gibraltar, pour l'Amérique (lettre 97, de mai 1778). Cette dernière nouvelle est toutefois la seule mention de la guerre d'Indépendance américaine, à l'exception d'une anecdote sur Franklin rapportée en février 1777 (lettre 72) : Romme partage l'engouement des Parisiens pour la simplicité du « bonhomme » Franklin, pour l'ingéniosité de l'inventeur du paratonnerre, c'est-à-dire d'un physicien soucieux des applications pratiques du progrès scientifique, sans doute aussi pour le champion de la liberté du Nouveau Monde. Encore n'est-ce là qu'une hypothèse, car sur la succession des événements d'Amérique il reste

étrangement silencieux, y compris sur ceux où la France est directement impliquée : pas un mot sur la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, ni sur la victoire des Insurgents à Saratoga, le 17 octobre 1777, ni sur le traité d'alliance entre la vieille monarchie française et la jeune république américaine (8 février 1778), ni sur le combat naval du 17 juin entre *L'Aréthuse* et *La Belle Poule*, ni sur la déclaration de guerre de Louis XVI au roi d'Angleterre (10 juillet), ni sur l'échec du comte d'Estaing devant New York peu après, ni même sur une revanche largement « médiatisée » en France par l'estampe et le théâtre, la prise de la Grenade, début juillet 1779, soit quelques semaines avant le départ de Romme pour la Russie : on peut cependant douter qu'il ait connu auparavant ce succès des armes françaises dont la nouvelle ne semble pas avoir été annoncée en France avant septembre, et il est déjà loin de son pays quand son futur collègue de la Convention, Collot d'Herbois, fait jouer à Lille et Douai, le 20 de ce même mois, puis imprimer à Paris, *Les Français à la Grenade, ou l'Impromptu de la guerre et de l'amour*, une « comédie divertissement en deux actes et en prose, mêlée de chants, de danses et de vaudevilles » où l'on voit de belles Anglaises de la colonie, d'abord épouvantées par la nouvelle du débarquement des vainqueurs, capituler bien vite devant le charme français²³... Le sujet aurait-il plu à Gilbert ? Il est permis d'en douter... Reste que son silence presque total sur l'Amérique étonne, surtout dans des lettres destinées à Dubreul : car, à la différence de son correspondant, Gabriel s'intéresse beaucoup et à l'histoire et à une géographie qui inclut ce que nous appelons aujourd'hui la géopolitique. Démichel le sait, et il ne manque pas, lui, de répondre à cette curiosité dans ses propres lettres de l'été 1778, et aussi en décembre 1779, lorsqu'il relate à Dubreul l'accueil triomphal réservé par la Cour et aussi par « les poissardes de Versailles » au comte d'Estaing qui, s'écrient les secondes, « fond les Anglois comme de l'étain »²⁴.

Romme suit de beaucoup plus près la politique intérieure française : les petites et grandes affaires du parlement (lettre 2, du 1er novembre 1774, lettre 18, de mai 1775, lettre 39, du 6 mars 1776), et surtout les annonces, voire les faux bruits, de changements ministériels : les intrigues contre Turgot, « le grand homme » si populaire en Limousin, si mal vu de la Cour (lettre 5, du 27 décembre 1774), la rumeur infondée du renvoi de Maurepas, qui serait remplacé par Choiseul, du remplacement de Saint-Florentin par Sartine, de Miromesnil par Malesherbes (lettre 22, du 24 juin 1775). Ces bruits sont

23. La pièce, exhumée de l'oubli, a été jouée à Clermont en 1984 par la troupe du théâtre universitaire *Les Chiens jaunes* de Pierre Lagueunière, en complément au colloque du CRRR, *La bataille, l'armée, la gloire*. Voir Michel BIARD, *Collot d'Herbois. Légendes noires et Révolution*, Lyon, Presses universitaires, 1995, p. 44.

24. Moscou, RGADA, fonds Stroganov, 1278.

rapportés au conditionnel, ou plutôt Romme mêle à leur propos futur et conditionnel, mais l'arrivée de Malesherbes au ministère, comme secrétaire d'État à la Maison du roi, est effective le 20 juillet. Quant à la disgrâce de Turgot, elle est acquise quand Romme l'évoque avec affliction, en mai 1776 (lettre 47). Peu avant la mort de Clugny, très malade, il se fait l'écho des hypothèses plus ou moins fantaisistes qui courent sur sa succession, mais refuse d'en prendre aucune à son compte (« Dans toutes ces nouvelles il y a plus de conjectures que de certitudes », lettre 58, du 15 octobre). Quand la mort du contrôleur général permet au genevois Necker d'accéder à la direction du Trésor, sous la tutelle nominale de Taboureaux (lettres 58 et 59, des 15 et 24 octobre 1776), il tance son ami Dubreuil qui avait dû s'inquiéter, dans une lettre non retrouvée, de cette entrée d'un hérétique au gouvernement : « M. Necker est en effet protestant ce qui a révolté le clergé et les receveurs des finances », mais c'est un banquier désintéressé qui refuse de devoir à son nouveau poste quelque avantage matériel (lettre 62, du 7 novembre 1776).

Disposé à faire confiance à Necker — même s'il ironise sur les « beaux esprits » qui entourent la femme du ministre et redoute de voir leur règne succéder à « celui du bon sens, de la raison » qui a été la marque de Turgot (lettre 59, du 24 octobre 1776) — Romme précédemment n'avait pas été avare d'éloges sur le nouveau Sully du nouvel Henri IV (lettre 35, de janvier ou février 1776). Sans doute a-t-il eu des raisons personnelles de souhaiter le maintien au pouvoir de quelqu'un dont il espère un appui pour son projet d'enseignement en Auvergne, mais cet espoir même n'a rien de mesquinement égoïste : Gilbert voudrait contribuer à éclairer sa province comme Turgot s'apprête à moderniser la France après avoir entrepris de moderniser le Limousin. À la fin de l'année 1774 il se laisserait volontiers emporter, comme sans doute beaucoup de ses contemporains, par le vent des réformes. En mars 1775 il s'inquiète de la santé de son héros : « M. Turgot sans être tout à fait rétabli, est en état d'assister au conseil du roi. Ce ministre éclairé et vraiment désintéressé, ne propose ses vues sages et toujours utiles à la nation, qu'en les appuyant de son exemple. Il a renoncé au droit de corvée dans ses terres » (lettre 13, du 35 mars). Un an plus tard, quand le Parlement poursuit Boncerf, premier commis de Turgot, pour une brochure qui proposait le rachat des droits féodaux, Romme semble soulagé de pouvoir annoncer à son ami que le roi a suspendu les poursuites (lettre 39, du 6 mars 1776). Et deux semaines après il veut encore croire au succès de la nouvelle politique :

Je crois que vous avez tort, mon cher ami, de penser que les reformes du ministere soient aussi peu stables. Elles ont toutes des motifs trop justes et trop bien sentis par notre jeune monarque, pour ne pas exister aussi longtems que le bon sens, la justice et l'humanité seront sur le trône et que la flatterie, la

cupidité et l'intrigue ne l'environneront pas. Je crois que c'est l'état actuel des choses (lettre 41, du 22 mars 1776).

Hélas, il lui faudra bientôt annoncer la ruine des espérances conçues pour lui-même et pour le royaume. Turgot disgracié, Romme rédige une sorte d'éloge funèbre de l'esprit réformateur :

Tout bon citoyen sent la perte que fait la nation et doit regretter celui qui faisoit un si bon usage de la confiance de son maître et qui le premier peut-être avoit saisi le vrai coté par où les arts et les sciences doivent intéresser le gouvernement, et mériter sa protection : mais il alloit sans doute à trop grands pas et perdoit de vue que depuis longtems la nation étoit accoutumée à n'aller qu'à pas lents, vers le bien (lettre 47, de mai).

En réalité, Gilbert Romme semble avoir été profondément troublé par un des aspects les plus controversés de cette impatience réformatrice, le libéralisme économique appliqué à une denrée de nécessité vitale pour le plus grand nombre, le pain. Au printemps 1775 on est encore loin de Prairial an III, et pourtant le futur « Crêtois » est en germe dans les hésitations de Gilbert, attentif à la vivacité du débat, aux critiques de Necker, à la réplique de Condorcet, et qui rapporte à Dubreul la dispute dont il a été témoin au Luxembourg entre « quelques personnes d'esprit » acquises aux idées de Turgot et l'un des virulents adversaires de celles-ci :

J'eus l'avantage de voir le visage de M. Demonti [Charles Claude de Montigny] s'enflammer, il contredit le turgotiste avec une chaleur qui annonçoit combien il étoit sur de la supériorité de ses raisons il les détailla avec beaucoup d'esprit et convainquit presque tous ses auditeurs (lettre 16, d'avril 1775).

On aura noté que, pour sa part, l'auteur de la lettre ne se prononce pas. Rien n'indique qu'il se compte parmi les personnes que l'éloquence et l'argumentation de Montigny ont convaincues, et l'assurance de l'intervenant, sur une question aussi complexe, est présentée avec une discrète réserve... De même, quand Romme évoque le triomphe de Condorcet sur Necker et les antiturgotistes dans l'opinion publique il ne peut s'empêcher d'ajouter que la victoire du champion de Turgot était d'autant plus certaine « qu'il soutenoit la cause d'un homme en place » (lettre citée). Et en mai on le sent inquiet de la « guerre des farines » à laquelle il ne fait qu'une allusion, par crainte de la censure, mais soulagé de voir l'horizon s'éclaircir, avec l'amnistie promise, dit-il, par le roi (lettre 18, du 16 mai) : pas un mot en revanche sur la réalité de la répression, sur le recours à une commission prévôtale, justice d'exception, pour juger les émeutiers, sur la pendaison le 11 mai, en place de Grève, de deux

d'entre eux dont le plus jeune n'avait que seize ans²⁵. Gilbert a-t-il pu l'ignorer ? Nul doute en tout cas que ce printemps dramatique ait dû fortement contribuer à sa maturation politique.

Si le citoyen naissant s'intéresse à la chose publique, celle-ci occupe cependant moins de place dans sa correspondance que la vie intellectuelle contemporaine. Dans les lettres qu'échangent Romme et ses amis riomois il est constamment question de livres. On trouvera ici même (Annexe IV) la liste de ces cent soixante-quatorze titres : liste de publications, non de lectures : très souvent Gilbert informe ses correspondants de l'actualité éditoriale, répond à leurs questions ou à leurs commandes, sans connaître les ouvrages dont il s'agit autrement que par ouï-dire ou pour les avoir rapidement feuilletés ; et, bien entendu, il a pu en lire d'autres dont les lettres conservées ne nous disent rien. Plutôt qu'un bilan individuel de lectures, notre liste représente, dans ses nouveautés d'une période de cinq ans, la bibliothèque d'un petit milieu arverno-parisien, un horizon de lecture qu'il vaut la peine de rapprocher de ce que nous pouvons savoir de la production de librairie de la même époque. Faute de données précises sur cette production dans les années 1774-1779, nous disposons du moins des statistiques publiées par François Furet en 1965 pour deux périodes quinquennales, 1750-1754 et 1784-1788²⁶. On sait ce qu'a mis en évidence cette comparaison, tant à partir des registres de privilèges que de ceux de simples permissions : l'effondrement de la théologie, le progrès de l'histoire, la résistance des belles-lettres qui abandonnent cependant la première place à des « sciences et arts » en plein essor. Or la curiosité intellectuelle de nos Riomois, qu'ils soient de Riom ou de Paris, ne contredit pas, mais confirme plutôt, en le nuancant, ce constat d'ensemble. La nuance, importante, tient à ce que la pure littérature, les belles-lettres, les intéressent fort peu. Moins d'un sur six des titres mentionnés relève de cette catégorie ; encore ne s'agit-il guère de ceux que les contemporains et la postérité ont retenus comme les plus marquants : la mention de l'échec à la Comédie-Française de la « mauvaise pièce » d'Imbert, *Le Gâteau des rois* (titre qui, sous la plume de Romme, devient *Le Roi de la fève* : lettre 7, du 14 janvier 1775) compense-t-elle le silence gardé le mois suivant sur le succès — succès honorable, s'il n'est pas encore un triomphe — du *Barbier de Séville* ? On se demande également pourquoi Colardeau, pourquoi pas Mercier ni Rétif, alors que les origines auvergnates de Marmontel et Delille, autant qu'une célébrité

25. Edgar FAURE, *La Disgrâce de Turgot*, 1961, p. 279-281.

26. François FURET, *Livre et société dans la France du XVIIIe siècle*, 1965, p. 21-23. Voir aussi Roger CHARTIER et Henri MARTIN, *Histoire de l'édition française*, tome II, *Le Livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard, 1990, et Roger CHARTIER, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987.

bien assise, suffisent à expliquer qu'ils ne soient pas ignorés. Forçant un peu un incontestable manque d'intérêt, alors qu'il pratique à l'occasion l'*Almanach des Muses* (lettre 7, déjà citée), Romme dit des livres nouveaux : « Je ne les vois jamais que par hasard et je n'en lis jamais s'ils ne sont que simple littérature » (lettre 22, du 24 juin 1775).

À l'en croire, l'histoire ne l'attire guère plus : « Après la simple littérature, l'histoire est la branche qui me déplaît le plus [...]. Je pense que le fruit de pareilles lectures n'est jamais en proportion du temps qu'on y perd et de l'ennui qu'elles causent » (lettre 122, du 4 mars 1779). Et un peu plus tard (lettre 125, deuxième quinzaine de mars), il réitère ce qui doit être aux yeux de Dubreul, pense-t-il, un vrai « blasphème », tout en distinguant de l'histoire politique, c'est-à-dire de « l'histoire des conquêtes [...] celle des carnages et des injustices », « l'histoire des arts et des sciences » dont il concède qu'elle est « vraiment utile ». Si l'histoire occupe finalement dans notre liste une place équivalente à celle de la catégorie rivale (vingt-sept mentions contre vingt-huit), elle le doit sans doute à cette distinction et surtout à la curiosité de Dubreul. L'une et l'autre sont cependant nettement devancées par les trente-six mentions d'ouvrages de médecine et de physiologie : une présence forte qui indique le sérieux avec lequel l'étudiant parisien se conforme aux conseils et aux demandes de son maître Boirat. Viennent ensuite, ouverture sur le vaste monde, la géographie et les récits de voyage (quatorze mentions en tout), puis la politique et surtout, curiosité neuve, l'économie (huit mentions au total) : un dernier groupe (sept mentions) signale l'intérêt de Romme, nous y reviendrons, pour la pédagogie.

Cet appétit de lecture que Romme partage avec Dubreul et Boirat se nourrit en particulier de l'apport des journaux. Au XVIII^e siècle, avant la naissance le 1^{er} janvier 1777 seulement du premier quotidien — dont Romme ne parle pas — le *Journal de Paris*, les périodiques, de plus en plus nombreux, sont essentiellement des « bibliothèques » qui annoncent les livres nouveaux, en publient des « extraits » accompagnés de commentaires plus ou moins critiques, et y ajoutent parfois des pièces originales, en prose ou en vers. Ici nous en rencontrons une quinzaine : des organes d'information « littéraire » (au sens large du mot), *Année littéraire* (lettre 2), *Bibliothèque du nord* (lettre 131), *Mercure de France* (lettre 13), *Journal anglais* (lettre 27), *Journal de politique et de littérature* (lettre 2) ; d'autres plus spécialisés, comme le *Journal de géographie* (lettre 2), le *Journal de physique et d'histoire naturelle* (lettre 9), ou plus tournés vers les « arts » que vers les sciences : *Journal de l'agriculture* (lettre 5), *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie* (lettre 3). Ajoutons un *Journal français* qui apparaît en février 1777 (lettre 72) et dans le second numéro duquel, « chef-d'œuvre de la critique », Romme admire le talent de

Palissot (lettre 73, du 4 mars) ; un *Journal militaire*, d'avril 1778, qui entend se spécialiser dans la politique extérieure (lettre 96) ; et un mystérieux *Journal sans titre*, surgi en février 1775 (lettre 8).

La vie de la république des lettres ne se limite cependant pas aux événements de librairie, et d'autres que ceux-là peuvent également intéresser les correspondants de Gilbert Romme. Ainsi mentionne-t-il les voyages de Kerguelen et de Pallas (lettre 7, du 14 janvier 1775), avec la fausse nouvelle de la mort du savant russe avec lequel il sera plus tard en relations. Ainsi rapporte-t-il des anecdotes, rares sourires d'une correspondance austère : sur Franklin, comme on l'a vu (lettre 72, de février 1777), sur D'Alembert (lettre 50, d'août 1776), sur le legs Hume dont bénéficie le géomètre français et dont Gilbert — sans doute rapporteur d'un bruit de salon — exagère l'importance (lettre 57, du 30 septembre 1776). Ainsi se fait-il l'écho complaisant des critiques dont est l'objet dans le milieu scientifique l'imagination de Buffon (lettre 21, de juin 1775). Ainsi évoque-t-il en août 1776 (lettre 51) l'exil à Combronde, tout près de Riom, d'un éminent « Économiste », l'abbé Baudeau. On est surpris de trouver sous la plume d'un homme si peu mondain et si peu littéraire une chronique de l'Académie française : spéculations sur le nom du successeur de Du Belloy (lettre 13, du 25 mars 1775), élections du maréchal de Duras (lettre 18, de mai 1775), de Colardeau (lettre 40, de mars 1776), de La Harpe (lettre 48, du 24 juin 1776), de Millot (lettre 94, du début de 1778). On comprend mieux qu'il ait essayé de lire le discours de réception de Malesherbes, compagnon de Turgot, quitte à ce que les feuillets lui en tombent des mains (lettre 13, du 25 mars 1775). On s'étonne davantage de ce que ce travailleur assidu se soit accordé la récréation d'assister à la réception de La Harpe, au risque d'y éprouver lui-même la « faculté soporifique si inhérente au fauteuil académique » dont il prévoit qu'elle pourrait épargner désormais au public les emportements passés du nouvel immortel (lettre 48, déjà citée). C'est sans doute parce qu'il lui faut satisfaire la curiosité riomoise : voir la lettre 17, du 6 mai 1775, où il éludait à moitié les questions de Dubreuil sur trois Auvergnats illustres, Delille, Marmontel et Thomas. C'est aussi — il le sait — que le « sanctuaire d'Apollon », disputé entre les Philosophes et leurs adversaires, est alors un lieu de pouvoir : on peut s'en moquer, et les sarcasmes de Romme ne l'épargnent pas, on ne peut pas l'ignorer. Il n'a donc pas boudé le billet d'entrée reçu du grand Marmontel dont il a du reste goûté la réponse au discours de La Harpe, un mélange bien venu d'éloquence, de sensibilité et de persiflage (*ibid.*). On note aussi une allusion à la querelle des Gluckistes et des Piccinistes (lettre 91, du 13 novembre 1777) : rien n'indique cependant ici autre chose qu'un écho des rumeurs de la ville, et il n'est nullement attesté que ce Parisien d'occasion,

par ailleurs si indifférent — sinon hostile — au théâtre, passion du siècle, ait jamais éprouvé le moindre intérêt pour la musique.

Entre médecine et mathématiques

En toute hypothèse, dans une journée d'étudiant consciencieux les moments de détente sont rares. L'emploi du temps habituel de Gilbert nous est précisé par ses propres confidences à Dubreul (lettre 1, du 14 octobre 1774), et par une lettre de Démichel à celui-ci quinze mois plus tard :

Il se lève à 7 heures, sort à 9 pour se rendre à l'hôtel de l'ambassadeur [Golovkine] où il reste jusqu'à une heure. Il dîne au premier hôtel qu'il trouve à son chemin et se rend de là à l'école de chimie et à ses autres occupations. Il rentre chez lui entre 6 et 7 heures où il travaille jusqu'à 10 heures et dans cet intervalle fait une légère collation, il se couche avec la noble ambition d'acquérir de nouvelles connaissances et sans aucun remords.

Cette lettre de 1776 est du 31 janvier, époque de l'année où le soleil est encore paresseux. Gageons que dans quelques semaines Gilbert se lèvera bien avant sept heures, et que ses journées seront encore plus remplies d'activités studieuses ! Car il prend ses études très au sérieux, malgré une vocation contrariée. Il aurait voulu devenir mathématicien, les circonstances et l'insistance de ses amis le destinent à une carrière médicale. Être médecin, pense et dit Boirat, c'est un vrai statut social : pour notre part, rappelons-nous la distance qui sépare en 1775 dans *Le Barbier de Séville* le médecin Bartholo, un notable de la ville, personnage assez important pour être exempt de « loger des gens de guerre », comme il s'en vante devant le Comte (II, 4), et l'homme à tout faire, barbier, chirurgien, apothicaire, qu'est l'industriel Figaro. Romme sera donc un Bartholo, ou plutôt un second Boirat, se persuade son protecteur qui prédit à son intelligence et à son travail une carrière sûre. Car, lui dit son mentor, la réussite en médecine « ne dépend que de vos propres efforts, le talent et les connaissances que vous avez déjà sont très propres à favoriser les progrès que vous ferez infailliblement dans cette étude. Au lieu que pour percer dans toutes les autres voies, il faut outre beaucoup de connaissances acquises, de grandes protections, et l'on est longtemps le jouet de la fortune et du caprice des hommes, monsieur votre frère en est un exemple » (lettre 6, du 31 décembre 1774).

Voilà donc Gilbert engagé malgré lui dans une voie apparemment prometteuse, mais en passe de devenir plus aléatoire que ne le croit le bon docteur. Sans doute celui-ci juge-t-il du présent par son propre passé. Mais les temps ont changé, et le contexte est alors moins favorable aux jeunes diplômés, notamment parce qu'ils sont victimes du conflit qui oppose à partir

de 1777 dans le monde médical la Faculté et la Société royale de médecine²⁷ : nombre d'entre eux, comme Fourcroy, Jussieu, Pinel, doivent alors s'orienter vers d'autres domaines du savoir. C'est aussi que les facultés, en province comme à Paris, se comportent comme des corporations qui entendent limiter l'accès à l'exercice de la profession... ou le font payer cher : à Paris suivre les cours et passer les grades revient à environ 5 000 livres, une fortune ! La dépense est beaucoup plus modeste en province, même à la prestigieuse Faculté de Montpellier, où Boirat a été autrefois le condisciple de Bordeu, et d'où sont issus plus des deux cinquièmes des docteurs en médecine, *a fortiori* à Reims, faculté connue pour la modicité de ses tarifs alliée à une indulgence sans bornes. Encore faut-il ensuite pouvoir s'installer. En décembre 1778, Romme explique à Boirat que pour lui le jeu ne vaut pas la chandelle : son amour-propre s'accommoderait du titre de docteur en médecine, « plus ronflant » que celui de « maître ou professeur ambulancier de mathématiques », mais à quoi bon, s'il n'exerce pas (lettre 112) ? Il va donc abandonner ses études médicales, sans avoir pris toutes ses inscriptions : il en fallait douze, une par trimestre pendant trois ans, après la maîtrise ès-arts, obtenue au terme de deux années de philosophie²⁸. Dans la vie universitaire de l'époque, comme en d'autres temps plus proches du XXI^e siècle, cet abandon n'a rien d'exceptionnel : on estime que vers 1750 un sur neuf (11 %) des nouveaux inscrits se retrouve ensuite en doctorat²⁹. Mais, on va le voir, pour renoncer à la médecine Gilbert a aussi et surtout des motivations positives, où le goût des mathématiques se mêle à de nouvelles perspectives professionnelles.

Reste que pendant plus de quatre ans, ou du moins pendant la première moitié de son séjour à Paris, comme en témoignent les attestations d'assiduité aux cours conservées à Milan³⁰ pour les années 1774-1775, il a été un étudiant

27. Dominique JULIA et Jacques REVEL, *Les Universités européennes du XVI^e au XVIII^e siècles. Histoire des populations étudiantes*, t. 2, France, ÉHÉSS, 1989, p. 243-302, « Les étudiants en médecine ». C. BEDEL, P. HUART, *Médecine et pharmacie au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 1986.

28. Depuis l'édit de Marly de mars 1707, véritable « loi cadre » de l'enseignement médical dont les dispositions sont reprises en 1770, le premier grade ne peut être obtenu qu'après deux années de philosophie et l'obtention d'une maîtrise ès-arts et trois années entières d'enseignement médical. À la fin de chacune de ces trois années, l'étudiant doit passer des épreuves au terme desquelles il peut, s'il est jugé « capable », passer une épreuve orale de trois heures en vue du grade de « bachelier ». Ces trois premières années d'enseignement sont divisées en trimestres : afin d'éviter les fraudes, les étudiants doivent s'inscrire au début de chaque trimestre pour suivre les enseignements dispensés par les différents docteurs-régents de la faculté. Les étudiants doivent donc prendre douze inscriptions, pour douze trimestres et, la présence aux cours étant un préalable obligatoire aux examens, ils doivent signer un cahier d'assiduité.

29. D. JULIA et J. REVEL, *op. cit.*, p. 275.

30. MRM, 26429, cart. 1.

sérieux. Ses lettres nous le disent, notamment lorsque, pour rassurer ses amis riomois, il les renseigne sur les cours qu'il suit :

Après mes devoirs particuliers, je lis une heure d'anatomie. Je me rends à neuf heures chez M. Portal où je demeure jusqu'à dix heures un quart et cela cinq fois par semaine. Je vais de là aux Écoles de médecine pour entendre M. Desessart en chimie. Il ne m'est pas possible de prendre la physiologie de M. Moreau comme je me le proposais, parce qu'il donne à neuf heures comme M. Portal et que je crois préférer ce dernier. Les mardi, jeudi et samedi je sors de la leçon de M. Desessarts pour prendre celle de M. Roux aussi en chymie (lettre 5, du 27 décembre 1774).

Lui aussi ancien de Montpellier, Portal enseigne l'anatomie. Le doyen Charles Desessartz est moins connu comme chimiste que comme l'auteur d'un célèbre *Traité de l'éducation des enfants en bas âge* (1760).

Les cours d'Augustin Roux, collaborateur de l'*Encyclopédie* et rédacteur du *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, avaient été recommandés à Gilbert par le Dr Boirat le 2 novembre (lettre 3). Par retour du courrier, le 31 décembre (lettre 6), Boirat approuve le choix des matières, mais recommande d'y ajouter d'utiles lectures, notamment en physiologie, discipline renouvelée entre 1757 et 1766 — au scandale de la Faculté de Paris — par les huit volumes des *Elementa physiologiae corporis humani* d'Albrecht von Haller : ce n'est donc pas par routine qu'il conseille aussi à son protégé de se perfectionner en latin, non dans la langue de Cicéron et de Virgile, mais dans celle du savoir médical européen, un latin qui, si traditionnel qu'en soit l'usage chez les médecins, peut encore être porteur d'innovation, l'exemple de Haller le prouve. Et c'est dans le même esprit d'ouverture au progrès scientifique que le médecin auvergnat suggère à son jeune ami l'apprentissage de l'anglais :

Vous faites bien de vous occuper beaucoup de l'anatomie et d'y être très assidu, c'est la base de notre métier pour guérir le corps humain, il faut la connaître. L'étude de la chimie doit vous délasser et vous dédommager de l'autre vous avez raison de les faire marcher ensemble. Appliquez vous en même temps à bien lire l'ouvrage de Mr de Haller, je le crois très propre à vous donner une première idée de l'économie animale [;] vous ne sauriez trop vous accoutumer à lire les auteurs de médecine qui ont écrit en latin afin de vous rendre cette langue entièrement familière. Il serait bien à souhaiter que sans y mettre trop d'importance, vous cultivassiez peu à peu la langue anglaise cela vous serviroit beaucoup dans la suite et pourroit vous être utile à plusieurs égards.

Des attestations de présence aux cours sont encore signées, en 1775, d'un spécialiste de l'œil, découvreur de la membrane interne de la cornée, Jean

Descemet, du botaniste Guilbert, du chimiste Macquer³¹. Un étudiant en médecine se doit de suivre à la fois des cours publics et des cours privés. Délivrés par des professeurs de la faculté ou dispensés en d'autres lieux, au Collège royal, au Jardin du roi, à l'École de Chirurgie et dans les différents hôpitaux de la ville, ceux-là, à la différence des premiers, offrent une préparation à la pratique et pallient certaines insuffisances d'un enseignement de faculté jugé trop théorique ; c'est, par exemple, dans ce cadre que l'on peut pratiquer la dissection. Pour un étudiant influencé par Boirat, ce partisan de la médecine montpelliéraine fondée sur l'observation et l'expérience, les suivre est une véritable obligation. Mais ils ont l'inconvénient de coûter cher. D'après la correspondance entretenue au début des années 1770 par Guillaume-François Laënnec avec son père, le total de la dépense à ce titre varie annuellement entre 550 et 800 livres³². La gratuité est cependant possible. En 1775 Guillaume Delarbre obtient cette faveur du chimiste et pharmacien Jean-Baptiste Bucquet ; selon son ami Gilbert, il fait ainsi « une épargne de quatre louis » (lettre 31, de novembre). Pour sa part Romme est de même accueilli sans bourse délier par Portal et par le physicien Sigaud de Lafond³³ : deux louis économisés grâce au second, ce n'est pas rien (lettre 5, du 27 décembre 1774) !

Comment un étudiant obscur peut-il donc se procurer cette faveur d'un maître ? Évidemment par relations, et de proche en proche. Romme arrive à Paris avec des lettres de recommandation, sans doute dues à l'entremise de Boirat ou du chanoine Beaulaton, de son concitoyen Dutour de Salvert, membre correspondant de l'Académie royale des sciences*. Charmé de la simplicité de Guettard, Romme se voit aussitôt présenté à d'autres savants, parmi lesquels le mathématicien Charles Bossut : la prétention de l'homme l'agace (lettre 1, du 14 octobre 1774), mais à une date que nous ignorons il acquiert les deux volumes de son *Traité élémentaire d'hydrodynamique*. Le

31. A. GALANTE GARRONE, *Gilbert Romme. Histoire d'un révolutionnaire, 1750-1795*, Paris, 1971, p. 33. En août 1777 (lettre 91) Romme recherche le *Dictionnaire de chimie* de Macquer (1766, réédité en 1772), épuisé, et en 1778 il en annonce une nouvelle édition (lettre 101, de juillet-août).

32. Voir Alfred ROUZEAU, *Un étudiant en médecine quimpérois (Guillaume-François Laënnec) aux derniers jours de l'Ancien Régime, 1768-1774*, (1926), 1978.

33. On lit dans le *Journal de médecine, chirurgie, pharmacie*, tome XLII, juillet-décembre 1774, cette annonce : « M. Sigaud de la Fond, professeur de mathématiques, démonstrateur de physique expérimentale en l'Université, et membre de plusieurs universités, commencera un cours de physique expérimentale, le mercredi 14 décembre 1774, à onze heures et demie, dans son cabinet, rue Saint-Jacques, près S. Yves, maison de l'Université. Il les continuera les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine —, à la même heure. Il prie ceux qui voudront le suivre de bien se faire inscrire d'ici à ce temps ».

lyonnais Rozier³⁴, naturaliste et agronome, est surtout un vulgarisateur influent qui a lui-même de multiples connaissances dans le milieu scientifique : Romme qui réside quelque temps chez lui bénéficie de sa bibliothèque — précieux privilège — ainsi que des informations, mémoires et annonces de livres nouveaux que diffuse son périodique. C'est à Rozier qu'il doit le bon accueil de Sigaud de Lafond (lettre 1). Ainsi l'étudiant se construit dans la capitale un réseau de relations qui est un peu pour lui l'équivalent du « grand tour » d'Europe dans la formation des jeunes gens fortunés. Pour un étudiant de condition modeste ce type de réseau relève d'une sociabilité obligée ; celle-ci n'a rien de mondain, mais constitue un investissement pour l'avenir, qui justifie, de toute évidence, quelques sacrifices immédiats : d'où les dépenses, déjà mentionnées, auxquelles Gilbert doit se résoudre pour se présenter correctement vêtu !

Dans son cas cette obligation de sociabilité va cependant avoir un effet imprévu, le ramener dans sa voie de prédilection, les mathématiques. Les premiers savants auxquels on entreprend de le présenter sont des mathématiciens : non seulement Bossut, mais un autre membre de l'Académie des sciences, Étienne Bézout (lettre 1 du 14 octobre 1774) ; plus tard, il rencontrera aussi Cousin³⁵ (lettre 115 de décembre 1778). Par l'intermédiaire d'un abbé Seguin auquel l'a recommandé une relation riomoise, Romme rencontre aussi l'illustre poète Jacques Delille qui lui donne des lettres d'introduction auprès de l'astronome Lalande. Dans la même période le frère d'un professeur de théologie du collège de Riom, qui s'appelle lui aussi l'abbé Ordinaire, le présente à un autre Oratorien, le Père Bertier, homonyme à une lettre près du Jésuite connu pour sa direction des *Mémoires de Trévoux* et ses passes d'armes avec les encyclopédistes³⁶. Et voilà que ce P. Bertier l'introduit auprès du plus célèbre mathématicien français, géomètre et philosophe, homme d'influence par la position dominante qu'il occupe à la fois à l'Académie royale des sciences et à l'Académie française dont il est depuis

34. Ancien directeur de l'École royale de médecine vétérinaire de Lyon, Jean-Baptiste François Rozier (1734-1793) s'est établi à Paris en 1771 et a racheté à Gautier d'Agoty le *Journal de physique*, publié à partir de 1773 sous le titre *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts et métiers* (voir la notice de Jean Sgard dans son *Dictionnaire des Journalistes*, 1999).

35. Pierre CRÉPEL, « Gilbert Romme et les mathématiques », dans J. EHRARD (dir.), *op. cit.*, 1996, p. 34, 38 et 41.

36. Le P. Joseph-Étienne Bertier (1710-1783), cartésien obstiné en physique, est notamment l'auteur d'une *Physique des comètes* (1760), de *Principes de physique* (1763), et aussi d'une *Histoire des premiers temps du monde, d'accord avec la physique et l'histoire de Moïse*, 1777, rééd. 1784. Le P. Bertier apparaît à plusieurs reprises dans la *Correspondance* de Rousseau et dans les *Confessions* ; en 1760 il envoie à Jean-Jacques sa *Physique des comètes* et en 1762 Rousseau lui fait envoyer l'*Émile*.

peu — 1772 — le secrétaire perpétuel ! On ne sait si Romme a connu son *Essai sur la société des gens de lettres et des grands, sur la réputation, sur les mécènes, et sur les récompenses littéraires*, mais il est douteux qu'il ait attendu de D'Alembert des recettes de réussite littéraire et mondaine. Et si le savant lui en impose, la vanité de l'homme suscite son ironie³⁷. Lucide sur les petitesesses des grands esprits, Gilbert est intellectuellement à l'aise dans le monde des mathématiques. C'est à elles qu'il doit par ailleurs un début d'autonomie financière. Dès ses premières semaines parisiennes un mathématicien nommé Dupont, et qui ne nous est pas autrement connu, lui procure des leçons particulières dans sa discipline : le 1er novembre (lettre 2), Romme annonce à Dubreul qu'il a un élève, garçon de douze ans « qui annonce de très belles dispositions ». Il ne le nomme à son correspondant que le 27 décembre (lettre 5), sans pressentir encore l'étroite amitié qui va le lier aux Golovkine, mais en indiquant que ces cinq leçons hebdomadaires lui rapportent chacune un écu. Quinze livres par semaine, dans sa gêne du moment, c'est un petit pactole ! Mais il n'en reste pas là : début janvier, il a trois nouveaux élèves auxquels il se consacre trois fois par semaine et dont il escompte en tout trente-six livres par mois (lettre 7, du 14 janvier 1775). Un mois plus tard, le 16 février (lettre 9) il apprend à Dubreul que ces jeunes gens sont « américains », l'un de la Grenade, les deux autres de Saint-Domingue : sans doute fils de planteur(s) ou de négociant(s)³⁸. La même lettre nous renseigne sur les relations de plus en plus familières qu'il a désormais avec le comte Golovkine.

L'éveil d'une vocation

Or cette amitié va infléchir sa destinée. En enseignant les mathématiques Gilbert Romme améliore sa vie matérielle grâce à une discipline qu'il aime et dont il a acquis une bonne maîtrise³⁹. Qui plus est, il donne cet enseignement avec plaisir et, ce faisant, se découvre une vocation dans laquelle la fréquentation du comte l'encourage fortement : non seulement Golovkine se fait un devoir de suivre personnellement l'éducation de ses propres enfants, mais il est l'auteur d'un « plan d'éducation nationale » que Romme veut croire adapté aux attentes d'une Russie en voie de modernisation (lettre 27, du

37. Sur cette entrevue avec D'Alembert, voir le fragment de lettre cité par VISSAC (1883), p. 26.

38. Voir Dominique JULIA, « L'éducation des négociants français au XVIIIe siècle », dans F. ANGIOLINI et D. ROCHE (dir.), *Cultures et formations négociantes dans l'Europe moderne*, Paris, ÉHÉSS, 1995, p. 215-256. Il peut s'agir aussi d'enfants de mulâtres enrichis : les jeunes Raimond et Ogé font leurs études à Paris.

39. P. CRÉPEL, *art. cité*, note 35, souligne la solidité de sa formation.

24 octobre 1775). On peut penser que le Conventionnel n'aura pas oublié ce précédent lorsqu'il présentera au Comité d'instruction publique son rapport de décembre 1792⁴⁰. Mais dans la seconde moitié des années 1770 ce n'est ni l'immense et lointaine Russie, ni le vaste royaume de France qu'il a en tête, mais plus modestement, plus concrètement aussi, sa petite patrie riomoise et sa province natale. Il sait combien l'Auvergne est attardée, il rêve de la voir s'ouvrir à la science moderne et à ses applications. Car le seul enseignement, enfermé dans la pédagogie d'une discipline, ne suffit pas à combler ses aspirations. Sans quoi on comprendrait mal qu'à deux reprises il refuse une situation professionnelle susceptible de lui garantir la sécurité matérielle : d'abord au début de l'année 1775, peu de mois après son arrivée dans la capitale, quand il annonce son refus d'une « place de mathématiques » dans une pension parisienne, emploi pour lequel, nourri et logé, il aurait reçu 800 livres par an (lettre 9, du 16 février) ; et un an plus tard quand il décline l'offre d'une chaire de mathématiques, deux fois mieux rémunérée, dans l'une des toutes nouvelles Écoles royales militaires (lettre 40, de mars 1776), refus approuvé par Boirat, mais sur lequel ses amis riomois sont partagés (lettre 44, d'avril 1776). C'est qu'à cette date il a déjà conçu et s'occupe à mûrir le grand projet dont il va entretenir Dubreul le 4 mai (lettre 45) : obtenir pour lui-même la création à l'académie riomoise du Manège — où les jeunes nobles apprenaient l'équitation et l'escrime — d'une chaire de mathématiques et de physique expérimentale. En soutien à ce projet Gilbert s'emploie à mobiliser ses relations parisiennes et, avec l'aide de son correspondant, toutes ses amitiés et relations riomoises. Il compte sur le patriotisme de clocher des responsables de la ville, sur l'appui éclairé de Chazerat, l'intendant de la généralité, sur l'entourage de Turgot, sur le ministre lui-même, puis sur son premier successeur... L'échec n'est pas seulement celui d'une ambition individuelle, mais d'une intention philanthropique. Par les mathématiques et la physique les Riomois s'éveilleraient aux sciences modernes et à leurs applications : plus éclairés, ils ambitionneraient d'être utiles à leur ville et à leur province par l'agriculture, les manufactures et le commerce. Ce programme, que Romme expose à Turgot et à Chazerat, anticipe sur les objurgations que Malouet adressera douze ans plus tard aux Riomois : briser le carcan de la vocation administrative et judiciaire exclusive dans lequel la ville s'est enfermée, s'adapter aux exigences d'une société et d'une économie modernes, faire leurs les atouts de cette modernité.

40. Rapport reproduit par Bronislaw BACZKO, *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Paris, Garnier, 1982, p. 263-293, et Josiane BOULAD-AYOUB, Michel GRENON et Serge LEROUX, *Les Comités d'Instruction publique sous la Révolution. Principaux rapports et projets de décrets*, Université du Québec à Montréal, fascicule I, *Condorcet et Romme*, 1992.

Entre jansénisme et « Philosophie »

Dans tout cela on reconnaît sans peine l'esprit des Lumières, dont le jeune Romme est désormais pénétré. Cela justifie-t-il l'inquiétude de Dutour et de Boirat, dont Dubreul se fait l'interprète dans ses deux lettres des 20 avril (lettre 133) et 5 juin (lettre 145) 1779, la crainte de le voir gagné aux « sophismes » du « philosophisme moderne » ? Le fils de la dévote Mme Romme, l'élève et le protégé des pieux Oratoriens riomois serait-il insidieusement devenu, selon l'esprit du siècle, un « Philosophe » ? Poser la question oblige à préciser le sens du mot. Selon l'*Encyclopédie*, on le sait, dans une nouvelle acception du terme, le Philosophe est « un honnête homme qui veut plaire et se rendre utile », qui « agit en tout par raison, et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables ». On imagine mal l'antimondain qu'est Gilbert faisant beaucoup de concessions à l'*honnêteté*, en ce qu'elle implique de sociabilité frivole et superficielle : s'il n'a pas, en sens inverse, l'esprit provocateur, et accepte de se plier à un minimum de bienséances sociales, le désir de plaire n'est pas le but de sa vie... En revanche, c'est un esprit rationnel, homme de science, sinon savant créatif, en même temps qu'un esprit généreux qui a l'ambition de servir le bien public, et s'en croit capable. Cette philanthropie éclairée, si caractéristique de la période préévolutionnaire, n'appelle pas forcément l'adjectif « philosophique » au sens anticlérical et antichrétien qu'il avait également pris depuis le début du siècle, notamment depuis les *Lettres philosophiques* de Voltaire (1734), mais elle demande à ce que soit précisée, si possible, la situation morale de Romme, au terme de son séjour à Paris, vis-à-vis de la religion de son enfance.

Si l'étudiant parisien de 1774 n'est plus un tout jeune homme, rien n'incite d'abord à croire qu'il ait oublié la piété du milieu familial et scolaire de ses origines riomoises. Le Riom de son temps n'est pas seulement la cité catholique qui avait soutenu la Ligue contre un roi huguenot, c'est aussi une ville janséniste, liée au parti des « appelants » par certains de ses grands noms, les Arnould, parisiens dès le XVI^e siècle, mais de souche riomoise, ou Jean Soanen qui jusqu'à sa mort, en 1740, par ses écrits, et au-delà par son exemple, n'a cessé de galvaniser au XVIII^e siècle, depuis son exil de La Chaise-Dieu, la résistance à l'esprit ultramontain. Janséniste, ou jansénisant, Riom l'est aussi par sa sociologie et par la domination de robins enclins, là comme ailleurs, au gallicanisme ; plus directement encore, par l'éducation qu'y reçoit, au collège, l'élite de sa jeunesse : l'orthodoxie romaine des Oratoriens riomois, en âpre rivalité avec les Jésuites de Clermont, est suspecte aux évêques du diocèse. En 1744 Mgr de La Garlaye est allé jusqu'à leur interdire l'enseignement de la théologie ; ils ne l'ont recouvré qu'en 1761, à peu près au moment où le petit Gilbert entreprenait lui-même ses études secondaires. Certes, il n'avait pas

l'âge d'entrer dans les querelles de la grâce ou du Formulaire. Comme ses camarades, il n'en a pas moins été marqué par la piété grave, sinon rigoriste, de ses maîtres, c'est-à-dire par une manière d'être — plutôt qu'une doctrine — qui convenait à un caractère aussi ardent que renfermé. Toujours est-il qu'en 1776 Romme accepte très facilement de rendre à ses amis riomois, à leur demande, le service de renouveler leur abonnement aux *Nouvelles ecclésiastiques* (lettres 34, 37, 44 et 67). Sans doute est-ce d'abord pour lui un devoir d'amitié et de reconnaissance qui ne préjuge pas de ses convictions intimes : reste qu'il n'est nullement gêné d'aider ainsi à la diffusion d'un périodique clandestin condamné par le roi comme par l'Église ! Serait-ce déjà chez lui l'esprit de résistance nourri par la tradition janséniste, qui fera un jour de bien des héritiers de Jansénius et de Quesnel d'ardents révolutionnaires ?

À la fin de l'année 1774 on est cependant encore très loin de 1789, et l'opinion sourit au nouveau règne. La querelle janséniste relativement apaisée et les parlements, champions du gallicanisme, rétablis dans leurs prérogatives, les controverses se déplacent du plan religieux au plan économique : c'est le triomphe, éphémère, de la physiocratie. Simultanément, toutefois, la lutte idéologique continue de se durcir entre les Philosophes et leurs adversaires, tandis que les premiers confirment leur division en deux tendances. Il y a les déistes et les théistes, adeptes d'une « religion naturelle » qui se passerait volontiers des Églises établies. Il y a les quelques tenants d'un matérialisme plus ou moins ouvertement athée, proches des précédents par leur virulent anticléricalisme, mais beaucoup plus radicaux par la doctrine : c'est en 1770 qu'a été publiée la somme matérialiste du baron d'Holbach, *Le Système de la Nature*, deux ans avant le traité posthume du fermier général Helvétius, *De l'Homme*. Dans ses dernières années Voltaire est contraint de batailler sur deux fronts, contre « l'Infâme », mais aussi pour la défense de Dieu, tandis que Diderot, rallié depuis longtemps à un naturalisme qui n'a que faire d'un Être Suprême, songe déjà à ce testament philosophique que va être en décembre 1778 son *Essai sur Sénèque*.

Or de tout cela Romme ne dit strictement rien. C'est pendant son séjour à Paris que surviennent, à quelques semaines d'intervalle, la mort de Voltaire, le 30 mai 1778, et celle de Rousseau, le 2 juillet : à la différence de Démichel⁴¹, il n'en dit mot. Certes, les lettres conservées de ce printemps et de ce début d'été sont rares, une seule en mai, aucune en juin, trois au plus en juillet, et certaines ont pu se perdre. Mais le retour du patriarche de Ferney dans la capitale le 10 février, son triomphe du 30 mars au Théâtre-Français, avaient fait quelque bruit : Romme, apparemment, n'en a cure, et ses seules allusions précises de toute cette période parisienne au défenseur des Calas sont

41. Voir sa lettre à Dubreul du 15 juillet 1778 (RGADA, Fonds Stroganov, 1278).

d'une part un quatrain grimaçant (lettre 39, du 6 mars 1776) dont il ignore manifestement l'auteur (Voltaire lui-même !) et d'autre part l'écho malveillant qu'il donne en 1775 (lettre 13, du 25 mars) à une rumeur selon laquelle le duc de Choiseul aurait placé une effigie de Voltaire sur la girouette de son château... Rousseau n'est guère traité avec moins de désinvolture. Que Jean-Jacques herborise à Ménéilmontant, qu'il échappe difficilement, rue Plâtrière, aux visites importunes de ses admirateurs, qu'il prépare un ouvrage — les *Confessions* — dont la publication attendue inquiète et agite la petite république parisienne des lettres, Romme ne l'a probablement pas ignoré, mais y reste indifférent. On l'a dit rousseauiste — peut-être parce qu'il n'était pas voltairien... — et il l'a certainement été, sur le plan pédagogique et par dédain de la vie mondaine, en plein accord avec son ami Golovkine. Plus tard il le sera de façon plus affirmée : un catalogue de manuscrits en sa possession, sans doute de 1786, mentionne un « Extrait des principes d'*Émile* de M. Rousseau » ; et le 4 prairial an III, en route pour le château du Taureau, il demandera à sa femme de lui envoyer « les *Œuvres* de Jean-Jacques Rousseau ». Mais on ne voit pas que dans sa première période parisienne il ait jamais participé au culte que tant d'autres vouaient à l'ermite d'Ermenonville. Le catalogue de ses livres mentionne une réédition de 1773 de la *Lettre à Christophe de Beaumont* (1762). Et Romme a déjà lu *La Nouvelle Héloïse*, livre fétiche : il possède le roman à Riom ; mais lorsqu'il le réclame à Dubreul, ce n'est pas pour le relire, mais pour l'échanger (lettres 76 et 77, de mars-avril 1777) ! Quant au chef de file des encyclopédistes, directeur d'une immense entreprise de diffusion des Lumières qu'il connaissait — à Riom les Pères de l'Oratoire utilisaient, on l'a dit, l'*Encyclopédie* dans leur enseignement — il ne le mentionne pourtant que pour le supposer mêlé aux « beaux esprits » qui se pressent à l'automne 1776 dans le salon de Madame Necker (lettre 59, du 24 octobre) : ironie toute gratuite alors qu'en réalité le Philosophe est au travail, loin de Paris !

C'est que les « beaux esprits », ceux dont les sophismes brillent aux dépens des sujets sérieux et qui rient ou font rire des choses graves, Romme ne les aime pas. Il déteste la tyrannie de la « secte » sur l'opinion, ce parti pris dont profite, par exemple, l'*Histoire philosophique et politique de l'établissement des Européens dans les deux Indes*, mais dont pâtit, à l'automne 1775, un contradicteur de l'ouvrage (lettre 26). Contre le « philosophisme » (lettre 91, du 13 novembre 1777) il est du côté de Fréron, ami de son ami Dubreul, même s'il avoue à celui-ci n'avoir plus le temps de lire le journaliste (lettre 14, de mars 1775) ; également du côté de Palissot dont il vante au début de 1777 — on l'a vu — l'éphémère *Journal français* comme « un chef d'œuvre », encore supérieur à *L'Année littéraire* (lettre 72). Lui-même marque cependant peu de

goût pour les débats théologiques ou métaphysiques : tel sujet proposé pour le doctorat en médecine sur les rapports entre la santé de l'âme et celle du corps, sujet digne à son avis d'un Malebranche, suscite l'ironie d'un homme qui sait d'expérience personnelle combien le malaise du corps nuit au bien-être de l'âme (lettre 14, de mars 1775). Glisserait-il, comme le Voltaire des *Lettres philosophiques*, vers un certain matérialisme psycho-physiologique ? Lui aussi a lu et médité Locke : de cette lecture il a toutefois essentiellement retenu une invitation à penser par soi-même et le principe de l'origine sensorielle de nos idées, sans plus (voir son *Analyse [...]*, reproduite Appendice 3) ; en 1770 ce lockisme-là, répandu dès le début du siècle dans les collèges par les manuels du P. Buffier, n'avait plus rien de très original, encore moins d'inquiétant. Mais il a dû confirmer l'esprit positif du jeune Romme dans la méfiance que lui inspirent les spéculations théoriques, qu'il s'agisse des imaginations fumeuses d'un Du Carla* (lettre 108, du 12 octobre 1778) ou des visions grandioses de Buffon (lettre 20, de mai ou juin 1775). Dans sa pratique des sciences naturelles Romme s'en tient strictement aux vérités d'observation. Sa pensée religieuse se résume, elle, en quelques idées simples : l'existence d'un Créateur (lettre 49, du 20 juillet 1776), d'une Providence qui veille sur chacun, dans les embûches et les traverses de la destinée (lettre 47, de mai 1776), mais aussi la certitude d'une infinie disproportion entre ce Dieu providentiel et sa créature (lettre 48, du 24 juin 1776), une créature à laquelle « il n'est pas permis de chercher à pénétrer les secrets de la divinité » (lettre 86, du 4 septembre 1777). Que surgisse, à l'appui de ces considérations fidéistes, le nom de Pascal (lettres 17, du 6 mai 1775, et 49, du 20 juillet 1776) n'a vraiment rien qui puisse surprendre. On doit pourtant se demander ce que cette pensée religieuse a de spécifiquement catholique, ou même seulement chrétien. À l'automne 1777 il lit avec intérêt un ouvrage apologétique de l'abbé Crillon, destiné à convertir les incrédules (lettre 92, du 18 novembre). Mais quelques jours plus tôt, quand il oppose au dépressif Dubreul les secours que celui-ci devrait attendre du christianisme, ce sont des exemples d'héroïsme antique — Socrate, Décimus, Sénèque — qui lui viennent bizarrement à l'esprit (quitte à ce qu'il affecte de dédaigner « cet amour effréné de la gloire »), non la Passion du Christ et des martyrs (lettre 49, du 20 juillet 1776).

Suffit-il au XVIII^e siècle, pour être bon catholique dans le giron de l'Église, de « servir Dieu fidèlement », comme le bon Dr Boirat y invite son jeune ami le 22 août 1776 (lettre 52) ? Contrairement à ce qu'aurait voulu la raison de Voltaire, ce Dieu qu'il faut servir n'est pas le même pour tous. Romme le sait, mais ne paraît guère s'en soucier. L'arrivée d'un hérétique aux plus hautes responsabilités publiques françaises ne vaut aux inquiétudes du bon Dubreul qu'une confirmation quelque peu sarcastique (lettre 62, du 7 novembre 1776).

Deux ans et demi plus tard la mère et les amis riomois de notre Parisien s'inquiètent de son proche départ en Russie : contrée certes bien lointaine et bien froide, mais surtout « pays d'huguenots », comme dit en pleurant Madame Romme (lettre 139, du 15 mai 1779). Ni Boirat ni Dubreul ne confondent, eux, un pope et un pasteur, mais ils n'en sont pas plus rassurés. Une grave interrogation les travaille en effet : quelle religion le nouveau gouverneur va-t-il enseigner à son jeune élève (lettres 141bis, du 20 mai 1779, et 143, du 27 mai) ? L'inquiétude est d'autant plus vive que Romme tarde à répondre ; Dubreul qui compte les jours s'en inquiète dès le 1er juin (lettre 144) et quatre jours après il lui reproche d'avoir répondu à côté de la question (lettre 145, du 5 juin) :

M. Boirat dont vous connoissés la tendre piété et la piété éclairée, vous recommande le soin de votre religion ; vous exhorte à ne point écouter les sophismes de nos philosophes modernes qui abondent en Russie, à ne point vous écarter des vrais principes que vous avéz paru suivre et respecter juqu'ici et surtout à ne point en croire à ces idèes de tolérance sur toutes les religions que les coryphèes de la philosophie actuelle cherchent à répandre partout.

Ni Boirat ni Dubreul ne s'avisent de ce qu'en Russie cette tolérance si condamnable profite pourtant au catholicisme : « Je crois que les catholiques ont des temples à Pétersbourg et dès lors, écrit naïvement le second, je suis persuadé que vous irès y suivre tout ce que notre culte prescrit » (*ibid.*). L'avenir dira si cette conviction était fondée. Pour l'instant Romme se borne à indiquer enfin, le 11 juin seulement, qu'il n'est pas chargé de l'éducation religieuse de Paul Stroganov (lettre 147), mais il ajoute à cette assurance une précision ambigüe dont ses amis riomois devaient être contraints de se satisfaire :

Je ne suis point chargé de l'instruction religieuse de l'enfant mais comme la vraie morale en est inséparable que pour connoître les hommes il faut étudier leur [*sic*] préjugés et les moyens de les combatre je regarde comme indispensable de leur parler religion.

Quelle religion ? Romme ne le dit pas et c'est pourtant toute la question. Lier l'éducation morale à l'éducation religieuse serait banal dans un autre contexte : combien de penseurs ou de prédicateurs catholiques n'avaient-ils pas depuis longtemps associé dans les mêmes mises en garde irrégion et immoralité, libertinage de l'esprit et libertinage de mœurs ? Il est pourtant peu probable que Romme songe ici à la religion de son enfance. Plus sûrement à ce que pouvaient avoir de commun religion « grecque » et catholicisme, peut-être même à quelque fond universel, comme dans « Le Souper » de *Zadig*... Romme serait-il devenu voltairien ? Le doute saisit Dubreul qui lui répond le 26 juin (lettre 150) par une vigoureuse mercuriale : on ne joue pas avec

l'hérésie, et ce qui est en jeu n'est pas seulement une conduite plus ou moins morale ici-bas, mais le salut de l'âme. Et Dubreul de reprendre aussi son ami sur les mots employés : « qu'entendez-vous par préjugés et moyens de combattre ? Ces termes sont amphigouriques et tiennent du philosophisme » (*ibid.*).

On doit en effet se demander si l'environnement parisien n'a pas assez vite détaché Gilbert Romme, à son insu, de sa piété originelle. S'il est impossible de pénétrer dans le secret de sa conscience, on ne peut que constater son constant silence sur sa pratique religieuse. Lui qui est si peu avare de détails sur son emploi du temps quotidien (lettre 5, du 27 décembre 1774), il ne mentionne jamais ni l'église ni le curé de sa paroisse, et l'on hésite à compter pour exercices religieux ce qu'il appelle « mes devoirs particuliers », devoirs qui ouvrent chacune de ses journées. Certes, le jansénisme tendait à dévaloriser les gestes chrétiens au profit de la vie intérieure, et l'on ne peut oublier les controverses du siècle précédent autour du livre d'Antoine Arnauld sur *La Fréquente communion* (1643) : mais dans la capitale Romme va-t-il seulement de façon régulière à la messe ? Son cas n'illustrerait-il pas le phénomène de baisse de la pratique religieuse en milieu urbain que les historiens d'aujourd'hui voient se développer dès la fin du règne de Louis XV ? La seule confidence de Romme sur sa pratique concerne le carême (lettre 10, de mars 1775) : une abstinence subie, et non voulue, dont il ne parle que pour déplorer qu'elle lui coûte cher ! Enfin son adhésion certaine à la Franc-maçonnerie — par la Loge parisienne des Neuf Sœurs où il retrouve Lalande et nombre de ses relations intellectuelles, sinon par la Loge Saint-Amable de Riom⁴² — suffit à le situer clairement dans le mouvement de son siècle.

Bilan d'apprentissage

En près de cinq ans Gilbert Romme a beaucoup mûri. C'est un homme fait qui va tenter l'aventure russe. Il part sur une double déception, l'avortement des réformes et de son projet riomois. Sans doute est-il porté à lier les deux échecs : n'avait-il pas souhaité être pour Riom un petit Turgot ? Ce n'est cependant pas une raison suffisante pour supposer qu'en août 1779

42. Selon Daniel LIGOU, « Conventionnels du Puy-de-Dôme et Franc-Maçonnerie », dans *Gilbert Romme et son temps* (1965), p. 117-118, le nom de Romme ne figure dans aucune liste de maçons riomois ou clermontois. Mais le même auteur rappelle le tableau publié en 1897 par Amiable (*Une Loge maçonnique au XVIIIe siècle, la R.L. des Neuf Sœurs*) où Romme est indiqué comme titulaire d'un des trois offices d'expert, ce qui suppose une certaine ancienneté. Or, au moment du départ de Gilbert en Russie, la Loge des Neuf Sœurs n'existait que depuis un an : on peut donc supposer que Romme avait été initié antérieurement, sans doute dans une autre loge parisienne.

dominant en lui l'amertume et la frustration. Encore plus problématique serait de lui prêter l'état d'esprit d'autres jeunes gens de sa génération, poussés dans leur refus d'une société qui n'a pas de place pour leurs talents de la révolte à la Révolution⁴³. Si la question doit être posée, y répondre sans nuances reviendrait à ajouter une anticipation hasardeuse à une hypothèse discutable. Anticipation hasardeuse, car il est peut-être sage de ne pas trop mélanger les époques : 1779 n'est évidemment ni 1793, ni 1789. À cette date, un regard très critique sur les « abus » et les tares de la société française, une aspiration ardente et sincère à des réformes profondes n'impliquent pas forcément le souhait de voir disparaître l'ordre monarchique, encore moins la volonté de travailler à son effondrement. Pour les contemporains de Romme comme pour lui-même l'échec des réformes de 1774-1776 ne veut pas immédiatement dire que la monarchie française est irréformable. Selon Gilbert, le tort de Turgot, on l'a vu, est d'avoir voulu aller trop vite (lettre 47, de mai 1776), mais après Turgot il reste l'homme de Genève, et Necker ne sera contraint de se retirer qu'en mai 1781, après son célèbre *Compte rendu au roi*. En août 1779 qui peut croire le souffle des changements nécessaires définitivement retombé ?

Quant à l'hypothèse d'un homme personnellement déçu et frustré, si elle peut avoir une petite part de vérité, elle appelle également de fortes nuances. Romme ne sera pas médecin et il n'enseignera pas ses chères mathématiques dans sa petite patrie. Du moins sa valeur naissante a-t-elle été reconnue à Paris, après Riom, soit par de vrais savants, soit par des personnes de mérite ou de condition pour lesquelles il éprouve estime et amitié. À Paris, en attente d'une situation honorable et conforme à ses goûts, il n'appartient en rien à cette « bohème littéraire » qui a sans doute fourni plus d'un acteur à la Révolution : apprenti savant, ce n'est ni un littérateur sans éditeur ni un avocat sans causes, l'un ou l'autre menacés de devenir, comme peut-être Brissot, « espion de police à cent cinquante livres »⁴⁴. Après la maturation parisienne l'expérience russe promet à sa curiosité intellectuelle un immense horizon : « l'universalité est mon faible », écrivait-il en juillet 1778 (lettre 99) pour décrire à Dubreul son appétit de savoir : aux confins de l'Europe et de l'Asie cette boulimie va trouver une alimentation à sa mesure. Les conditions financières de cet exil temporaire sont par ailleurs des plus avantageuses, et pour l'immédiat, et pour l'avenir. Les conditions morales de l'emploi accepté sont elles-mêmes très

43. Voir Robert DARNTON, *Bohème littéraire et Révolution. Le monde des livres au XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard-Seuil, 1983.

44. Darnton (chap. 2) juge plausible l'accusation portée contre Brissot. Il relève également une seule mention de scientifique dans les rapports de police (chap. 1, p. 25-26) : il s'agit de Marat que Vicq d'Azyr veut faire chasser de la Société royale de médecine comme charlatan.

honorables, et l'extrême susceptibilité de Gilbert n'aura pas à en souffrir. Il ne sera pas un autre Démichel, contraint au métier de maître d'hôtel d'une Mme de Montesson russe ; *gouverneur*, c'est-à-dire second père et plus père que le vrai⁴⁵, il ne sera pas inclus dans la domesticité des Stroganov, mais traité quasiment en membre de la famille, vêtu à sa guise et non astreint à porter la livrée, lui-même « servi par le domestique de son élève » (lettre 136, de mai 1779). Enfin et surtout, quelle noble mission l'appelle ! Ce n'est pas de l'amertume, mais de l'enthousiasme, que l'on perçoit dans ce que dit le 11 mai (lettre 138) du petit Paul le nouveau gouverneur : « J'en veux faire un homme ».

Jean Ehrard⁴⁶

45. Selon la définition donnée de la fonction en 1757 par l'*Encyclopédie*, art. « Gouverneur d'un jeune homme », cité par Dominique JULIA, « Gilbert Romme, gouverneur (1779-1790) », dans J. EHRARD (dir.), *op. cit.*, 1996, p. 43-78.

46. Les pages qui précèdent doivent beaucoup aux informations reçues de Jean-Luc Chappey, notamment sur l'enseignement de la médecine et les études médicales : je l'en remercie chaleureusement.

INDEX

Les références des index renvoient aux numéros des lettres. Dans l'index des noms de personnes, les références en gras signifient en note des indications biographiques plus précises, le « n » renvoie à une note. Dans le cas où le nom figure à la fois dans la lettre, dans les remarques et les notes afférentes, on trouvera x+n. Si une identification est limitée au nom de famille, on indique la profession lorsqu'elle est connue.

Du fait de la fréquence de leur retour, les noms de Gabriel Dubreul et de Gilbert Romme, ainsi que ceux de Marc de Vissac et d'Alessandro Galante Garrone ne sont pas indexés, pas plus que ceux des destinataires dans les titres des lettres. Cependant, le nom de Gabriel Dubreul étant mentionné dans le corps de certaines lettres, leurs références sont données.

Index des noms de lieux et des institutions cités dans la correspondance de Romme

- | | |
|--|---|
| <p style="text-align: center;">A</p> <p>Aigueperse, 128bis
 Albano, 105
 Allemagne, 16
 Ambert, 8, 9, 144
 Amérique, 72
 Angers, 111
 Angleterre, 26, 138, 139
 Arpajon, 30
 Artonne, 129, 136, 155
 Autriche, 157
 Autun, 136
 Auvergne, 30, 55, 58, 67, 71, 74, 81, 84,
 128, 132, 147, 154, 157
 Avignon (Faculté de médecine), 71</p> <p style="text-align: center;">B</p> <p>Bengale, 26
 Berlin, 138
 Blois, 30
 Brassac, 102</p> <p style="text-align: center;">C</p> <p>Caen (Faculté de médecine), 129
 Champlâtreux, 23
 Chantilly, 22, 23
 Châtelguyon, 38, 39, 40
 Choisy, 96</p> | <p>Clermont, 4, 15, 38, 45, 55, 71, 87, 127,
 136
 Combronde, 51
 Cordès, 124</p> <p style="text-align: center;">D</p> <p>Delaware, 97
 Dijon (Académie de), 71
 Doue, 157</p> <p style="text-align: center;">E</p> <p>Ecouen, 22, 23
 Etampes, 30
 Europe, 13, 96, 105</p> <p style="text-align: center;">F</p> <p>Flandre, 22
 Fontainebleau, 91
 France, 34, 60</p> <p style="text-align: center;">G</p> <p>Gannat, 124
 Gibraltar, 97
 Gimeaux, 24, 47, 137, 139, 145, 148,
 150, 152
 Gottingen (bataille de), 23
 Grammont, 11</p> <p style="text-align: center;">H</p> <p>Havre de Grâce (Le), 129, 130, 133, 135
 Herculanium, 132</p> |
|--|---|

Hollande, 15, 138, 139

I

Italie, 31, 100, 105, 132

L

La Grenade, 9

La Rochelle, 93

La Trousse, 105, 156

Lavaye (côteau de), 124

Lizy-sur Ourcq, 105

Londres, 16

Lyon, 5

Lyon (Académie de), 3

M

Mantoue (Académie de), 101

Marly, 14, 15

Marne, 157

Marsat, 144

Meaux, 105

Mercœur (duché et pairie de), 8, GM15

Metz, 125

Mirabel, 124

Montferrand, 87

Montmorency, 16

Montpellier (Faculté de médecine), 67,

70, 90, 103, 112, 125

Moscou, 152, 154

N

Nantes (Edit de), 23

Naples, 125

Naples (royaume de), 132

Nonnette, 23

O

Orléans, 30

Ourcq, 157

P

Paris, 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, GM15, 16, 18, 20, 21, 22, 23, 25, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 39, 40, 42, 49, 52, 55, 57, 62, 64, 65, 71, 75, 79, 80, 81, 83bis, 87, 88, 90, 91, 95, 98,

99, 100, 101, 103, 105, 111, 112, 113, 114, 117, 123, 124, 125, 126, 127, 129, 131, 133, 136, 137, 139, 140, 141, 144, 146, 147, 150, 152, 153, 154, 156, 157

Paris, Académie française, 16, 18, 40, 48, 60, 67, 84, 105

Paris, Bibliothèque du roi, 31

Paris, Blancs Manteaux (couvent), 11

Paris, Cloître Notre-Dame, 52

Paris, Collège de Beauvais, 30

Paris, Collège du Plessis, 25

Paris, Collège de Rheims, 43

Paris, Collège Royal, 5

Paris, Collège Sainte-Barbe, 7

Paris, Écoles de médecine, 3, 5, 14, 34

Paris, École militaire, 44, 80

Paris, Église Sainte-Geneviève, 34, 67

Paris, Faculté de médecine, 11, 21, 80, 89, 103, 113, 125

Paris, Faubourg Saint-Germain, 54, 55bis, 129, 156

Paris, Foire Saint-Germain, 10

Paris, Foire Saint-Martin, 90

Paris, Grand'poste, 8

Paris, Hôpital de la Charité, 21, 155

Paris, Hôtel d'Anjou, 33, 137

Paris, Hôtel du Bain Royal, 149

Paris, Hôtel de Cluny, 52

Paris, Hôtel de La Fautrière, 3

Paris, Hôtel d'Harville, 128, 155

Paris, Hôtel de Hollande, 37

Paris, Hôtel de Pologne, 33

Paris, Hôtel Royal du Riche Laboureur, 1

Paris, Hôtel Saint-Louis, 37

Paris, Institution (Oratoire), 2

Paris, Jardin du Roy, 14

Paris, place de Cambrai, 67

Paris, place Maubert, 1

Paris, place du Palais-Royal, 30

Paris, pont Saint-Michel, 71

Paris, quartier Saint-Germain, 37

Paris, rue et barrière Blanche, 84

Paris, rue de la Comédie française, 3

Paris, rue Dauphine, 38

- Paris, rue du Four Saint-Jacques, 55
 Paris, rue Gît-le-Cœur, 37
 Paris, rue de la Harpe, 11, 25
 Paris, rue des Lavandières, 1
 Paris, rue Macon, 137
 Paris, rue des Mathurins, 52
 Paris, rue des Petits-Augustins, 156
 Paris, rue de Richelieu, 149
 Paris, rue Saint-André-des-Arts, 37
 Paris, rue Saint-Jacques, 113
 Paris, rue Saint-Jean de Beauvais, 110
 Paris, rue saint-Honoré, 2
 Paris, rue Saint-Séverin, 27
 Paris, rue Sainte-Marguerite, 54, 55, 55bis
 Paris, rue de Seine, 30
 Paris, rue du Sépulchre, 30, 60
 Paris, rue Serpente, 11, 24
 Paris, rue haute, basse et moyenne des Ursins, 27
 Paris, rue de la Vieille Boucherie, 52, 124
 Paris, rue de la Vieille Monnoye, 1
 Paris, Séminaire Saint-Louis, 49, 53
 Paris, Société royale de médecine, 60, 67, 90
 Pétersbourg, 138, 139, 141, 143, 145, 148, 154, 157
 Picardie, 23
 Ponchartrain, 22
 Pont de l'Arche, 129, 132, 133
 Porte (Sublime), 95
 Provence, 21
- R**
- Reims, 141
 Reims (Faculté de médecine), 112
 Riom, 2, 4, 13, 15, 16, 22, 34, 43, 45, 49, 51, 55, 56, 57, 67, 75, 79, 86, 91, 98, 99, 102, 107, 112, 117, 121, 122, 123, 136, 137, 141, 146, 152, 154, 157
 Riom, Église Saint-Amable, 50
 Riom, rue Saint-Amable, 34
 Riom, Collège oratorien, 117
 Riom, Généralité, 84
 Rochefort, 20, 31, 80
- Romainville, 16
 Rome, 13, 105, 125, 132
 Rouen, 128, 129, 130, 131
 Rouen (Parlement), 104
 Royat, 38, 43
 Rueil, 121
 Russie, 7, 27, 95, 101, 141, 143, 144, 145, 147, 148, 150, 151, 152, 157
- S**
- Saint-Domingue, 9
 Saint-Omer, 42
 Saint-Pourçain, 27, 29, 32, 36, 39, 63, 65
 Sainte-Assise, 83bis
 Salency, 16
 Seine, 21
 Senlis, 22, 23
 Sibérie, 7
 Suisse, 105
- T**
- Teilhède, 20
 Thierrys (Les), 2
 Thiers, 144, 147, 150, 152, 154
 Tiburon (cap), 9
 Turin, 124
- V**
- Velitri, 132
 Versailles, 7, 10, 13, 14, 15, 23, 96, 105
 Vienne, 157
 Villeneuve-Saint-Georges, 24
- Y**
- Yères, 24

Index des noms de personnes cités dans la correspondance de Romme et dans les notes

A

Adanson (Michel), 11n
 Adélaïde (Madame, fille de Louis XV), 14n, 122+n
 Agoty (d'), voir *Gautier Dagoty*
 Aiguillon (Armand Vignerot-Duplessis de Richelieu, duc d'), 21, 58n, 97n
 Albarède, 72+n
 Albaret (Joseph Marie Luc de Ponte, comte d'), 115
 Albert de Labrosse (Jean), 18, 21 + n
 Aleil (Pierre-François), 133 n
 Alembert (D'), voir *D'Alembert*
 Alexandre (Jean-Pierre), 3n
 Allix (libraire), 22
 Alliot (François Antoine), 7+n, 120
 Amy d'Ocelle, 88, 90+n
 Andraud (Pierre), 2, 8+n, 16, 29+n, 33, 35n, 37+n, 45n, 46, 46bis, 53n, 64, 66, 68+n, 75n, 129n
 Andraud de Lignerolles/Lignerol (Jean Amable), 35+n, 53, 68+n
 Andraud (Jeanne), 8n
 Antoine (Annie), 42n
 Antoine (Michel), 104n
 Arcq (d') : voir *Sainte-Foy*
 Argenson (d'), 119n
 Argenville (d') : voir *Dézallier d'Argenville*
 Aristote, 8n
 Arnould (Antoine), 133n
 Artois (Charles, comte d', futur Charles X), 2n, 8n, 21n, 96+n, 115n, 120n
 Artois (famille d'), 50n
 Artois (Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'), 50+n, 67n, 96+n
 Assolant (avocat du roi), 54bisn
 Aubert (Jean-Louis), 8, 23n, 124n
 Audigier (abbé), 42n
 Auguste (empereur romain), 95
 Avaux : voir *Rollet d'Avaux*

B

Bachauumont (Louis Petit de), 26n, 67n
 Badinter (Elisabeth), 16n
 Baldini (Filipo), 52n
 Ballainvilliers (intendant), 92n
 Ballexserd (Jacques), 101
 Barandier (François-Bruno de, comte de la Chaussée d'Eu), 111 (en-tête)
 Barbat du Closel (Claude Gaspard), 15, 35+n
 Barthélémy (Antoine), 38, 69n
 Baseilhac (Père Cosme), 124n, 126n
 Baudeau (Nicolas), 5, 8, 35+n, 51+n, 80
 Baumé (Antoine), 9n, 27n, 85n, 88n, 113+n, 140+n
 Baumont, 51+n, 62+n, 139+n, 147n
 Baumont (fils), 139, 147, 150
 Bathiat (médecin), 109n
 Beaufranchet d'Ayat (Jacques de), 120n
 Beauharnais (Joséphine de), 50n
 Beaulaton (Gaspard), 1, 2+n, 5, 7, 8, 9, 10, 13+n, 14, 16, 20+n, 21, 22, 24, 26, 27, 29, 31, 32, 34, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 58, 64+n, 73, 80, 86, 89, 91, 105, 107, 137n, 141, 144+n, 145 + Notice
 Beaulaton (Mathieu), 1n
 Beaulaton (Mme, née Soubrany), 1n
 Beaulaton de La Perche (Mathieu), 7+n, 16+n, 17, 18, 20n, 22+n, 23, 34, 37, 47, 49n, 53, 115 + Notice Beaulaton
 Beaumarchais (Pierre Augustin Caron de), 8n, 11n, 58, 59n, 97n, 150n, 157
 Beaussant (Philippe), 91n
 Beauvalet-Boutouyrie (Scarlett), 89n, 110n, 112n
 Becquet, 49n
 Belidor (Bernard Forest de), 151
 Belloy (Pierre Laurent Buirette du), 10, 13+n
 Bely (Lucien), 91n
 Benoît XIV (pape), 122n

- Béraud (Dominique), 37, 148+n
 Bernard (François, Poste), 127, 129, 131, 133
 Bernard (François, auteur), 26+n
 Bernières (miroitier), 13+n
 Bernis (François Joachim Pierre de, cardinal), 132
 Berthollet (Claude Louis, comte), 9n
 Berthon (Antoine, Poste), 1n, 57, 87+n
 Berthoud (famille), 30
 Bertier (Joseph Etienne), 1, 29n
 Bertin (Antoine), 31n
 Bezille (Louis), 133n
 Bezout (Etienne), 1, 30, 98+n, 108n
 Biard (Michel), 10n
 Black (Joseph), 95n
 Blanchard (Messageries), 127+n, 130n
 Blanchier (Pierre), 18, 47
 Blay (Michel), 1n, 8n, 36n
 Bletterie (géomètre), 147
 Bletterie (Mme, née Gourbine), 147n
 Blonde (André), 131
 Boileau-Despréaux (Nicolas), GM15n, 120, 121, 122, 124, 126
 Boirat (Antoine), 1n, 2, 3n, 4, 5, 6n, 7, 8, 9+n, 10+n, 13+n, 14+n, GM15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 25n, 26+n, 27, 29, 31, 32, 33, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 43+n, 44n, 45+n, 46bis, 47, 48, 49, 50, 52n, 53, 54n, 54bisn, 55, 55bis, 56, 57n, 58+n, 60n, 61+n, 64+n, 65+n, 66, 67+n, 70n, 72, 74+n, 75+n, 76+n, 77+n, 78n, 79+n, 80+n, 81, 82+n, 83bis, 85, 86, 88n, 89, 90n, 91, 95+n, 96+n, 98+n, 100+n, 101, 105, 107, 109, 110n, 112+n, 113n, 115+n, 117, 118, 119, 120+n, 121+n, 122, 123, 124, 128n, 129+n, 132, 133, 137+n, 138, 139, 140+n, 141+n, 141bisn, 142+n, 143+n, 144, 145+n, 146n, 147n, 149, 150, 152, 154, 155, 156, 157, 158+n, + Notice
 Boirat (Jacqueline, née Chocheprat du Mouchet), 1
 Bois (Jean-Pierre), 23n
 Boitelet (Pierre), 128n
 Boivin (Etienne), 49, 128bis+n
 Bolts (William), 26, 105n
 Boncerf (Pierre François), 39n
 Bonnardet (E.), 117n
 Bonnefond (famille), 129
 Bonnet (Mme), 102
 Bonnet (Robert, poste), 102n
 Bonneton (Jeanne née Chapsal), 7, 14, 15
 Bonneton (François), 7n, 14n, 84
 Bordeu (Théophile), 3, 11, 25+n, 34, 64n, 67+n, 70+n, 112n, 113n
 Born (chevalier de), 128n
 Bory (Jean-Baptiste), 3, 64, 108n
 Bossut (Charles), 11, 36+n, 45n, 51n
 Boucher (François, peintre), 114n
 Boucher (René), 21, 47+n
 Boudet, 147
 Bouguer (Pierre), 8n
 Boulainvilliers (marquis de), 37n
 Boulanger, 1+n
 Bourbon (duc de), 96n
 Bourbon-Vendôme (cardinal), 125
 Bourdin (Jacques), 5n
 Bouret, 80
 Bouscayrol (René), 2n, 9n, 14n, 29n, 47n, 75n, 95n, 96n, 123n, 128bisn, 129n, 147n
 Breteuil (baron de), GM15n
 Brian (Isabelle), 34n
 Brion de la Tour (Louis), 36n
 Broglie (duc de), 129
 Brosse (Gui de la), 5n
 Brosses (Charles de), 76n
 Broussais (François), 25n
 Brujas (Mathieu Anet), 58
 Brunet (famille), 27n
 Bruno (Giordano), 8n
 Brunswick (Ferdinand de), 23
 Brutus, 72+n
 Bucquet (Jean-Baptiste Marie), 31, 33n, 115n
 Budé (Guillaume), 24
 Buffon (Georges Louis Leclerc comte de), 3n, 5n, 9, 16n, 20, 24n, 51n,

59n, 60n, 68n, 110n
 Baking (chirurgien), 121
 Bullant (Jean), 23n
 Busche (Durand Joseph), 15, GM15+n
 Büsching (Antoine Frédéric), 8, 13+n,
 18+n, 65n, 73+n, 82+n, 85, 94

C

Cabanis (Pierre Jean Georges), 115
 Cabourdin (Guy), 91n
 Cadet de Gassicourt (Louis Claude),
 34n, 110n, 113n
 Calonne (Charles Alexandre), 2n
 Caraccioli (Louis Antoine), 10
 Carandet, 39
 Casanova de Steingalt (Giovanni
 Giacomo), 18n
 Cases : voir *La Caze*
 Cassini (Thury de, famille), 36+n, 113n,
 151n
 Catherine II (impératrice de Russie), 7n,
 14n, GM15n, 95n, 139n
 Caton d'Utique, 49+n, 72n
 Cavalier (Pierre Guillaume, imprimeur-
 libraire), 113
 Cellot (Louis), 51
 Chabert (Père), 133n
 Chabrol (Gaspard Claude), 13n
 Chabrol (Guillaume), 8n, 122n
 Chabrol (Guillaume Michel), 13n, GM15n
 Chamfort (Sébastien Roch, dit), 58n
 Chalus Lembron (Françoise de), 122
 Chamousset (marquis de), 27n
 Champflour (François), 20+n
 Changeux (Pierre Nicolas), 25n, 114n,
 115
 Chanin (famille), 37n, 124n, 126n
 Chanin (François), 125
 Chanin (Mme, née Desnier), 37
 Chapelle de Jumilhac (comtesse de la),
 115+n
 Chapsal (famille), 9n, 14n, 35n, 53n,
 95n, 122n
 Chapsal (fils), 9, 13, 16, 17, 22, 53
 Chapsal (Jean), 9, 21+n, 22, 62+n, 64+n,
 65+n, 72+n, 73, 76, 79+n, 83bis, 96n,
 120, 122, 124, 133, 139
 Chapsal (Mme, née Gamonnet), 7n, 9n,
 53+n
 Chaptal (Jean Antoine, comte de
 Chanteloup), 9n
 Charbonnier (Pierre), 42n
 Chardon des Roys : voir *De Chardon*
 Charles X : voir *Bourbon-Vendôme*
 Chartier (Roger), 51n, 55n, 65n, 67n,
 131n
 Chartres (duc de), 91n, 115n
 Chassigne, 34n, 87
 Chasteigner (Alexandre Henri Roch,
 comte de), 115
 Chastellux (François Jean de), 13, 53+n
 Chateaubrun (Jean Baptiste Vivien de),
 13n
 Châtelet (Louis Marie Florent, marquis
 de), 104
 Chaulanges (Martial), 22n
 Chaussier : voir *Chossier*
 Chaussy (Yves), 11n
 Chavessat, 84+n
 Chazal (Jean Pierre), 1n
 Chazerat (Charles Antoine Claude de),
 45+n, 46, 46bis, 52n, 60+n, 64+n,
 67n, 68, 69+n, 72+n, 84n, 95n, 124n
 Cherubini (Luigi), 91n
 Chilleau (du), 111
 Chocheprat du Mouchet (Jean Gilbert),
 43n, 44, 52+n, 149n
 Choiseul (Étienne François, duc de), 13,
 21n, 22+n
 Chossier (famille), 18
 Chossier, 92n, GM15n
 Clairaut (Alexis), 8n, 30n, 36+n
 Clément XIV (pape), 15n
 Clément (Jean Marie), GM15, 72n, 75n
 Clugny (Jean Etienne Bernard de), 56,
 57n, 58+n, 59+n, 62n
 Codret (Annibal), 131n
 Coëtquen : voir *Duras*
 Colardeau (Charles Pierre), 1n, 7, 40,
 48+n, 49

- Colbert d'Estouteville (duc), 7n
 Colbert (Jean-Baptiste), 35n
 Colin (Jean Baptiste), 37, 84
 Colin (Mme), 34
 Comus : voir *Ledru*
 Condé (famille), 23n
 Condé (Henri II, dit Le Grand), 14n, 23
 Condorcet (Marie Jean Antoine Nicolas de Caritat, marquis de), 16, 17n, 35, 45n, 49n, 59, 62, 115n
 Conflans (marquis de), 91n
 Conti (Louis François de Bourbon, prince de), 50, 151n
 Copernic, 8n
 Cordès : voir *Devèdière*
 Cordier de Saint-Firmin (Edmond Claude) : voir *Saint-Firmin*
 Corneille (Michel), 23n
 Corneille (Pierre), 126
 Cornu (Sylvain), 67n
 Coste (traducteur de Locke), 18n
 Costes (papetier), 152, 154, 155, 156, 157
 Cotin, GM15n
 Cotin (instituteur), 43+n
 Couret de Villeneuve (libraire), 2n
 Courtépée (abbé), 74n
 Cousin (Jacques Antoine Joseph), 108, 115+n
 Couthon (Georges), 15n, 99n
 Couturier (famille), 21+n
 Couturier (Jean-Baptiste), 49, 52
 Couturier (Pierre Denis, libraire), 14n
 Coyer (Gabriel François), 21, 23n
 Coysevoix (Antoine, sculpteur), 23n
 Cramer (Gabriel), 36, 37
 Crépel (Pierre), 1n, 108n, 115n
 Crillon (Louis Athanase de Balbes de Berton, abbé de), 91, 92n, 133n
 Cromot-Dubourg (Marie François Joseph Maxime), 58
 Cronier, 51
 Cuvillier de Champoyaux (médecin), 6n
- D**
- Dachkova (Ekaterina), 14n
 Dacier (André), 026+n
 Dagonneau de Marcilly : voir *Marcilly*
 D'Alembert (Jean Le Rond, dit), 1+n, 3n, GM15n, 16n, 29+n, 45n, 48+n, 50, 52n, 57+n, 91n, 94+n
 Danbey (botaniste), 61n
 Dancourt (Florent Carton d'Ancourt, dit), 150n
 Dareau / Daraud (Mme), 42+n, 129, 131n
 Daubenton (Louis Jean Marie d'Aubenton, dit), 60n
 Davaux : voir *Rollet d'Avaux*
 Déat (famille), 16n
 Déat (Mme), 13
 De Chardon des Roys (maire de Riom), 14
 Decius, 49+n
 Defoi : voir *Foix*
 Defouchi : voir *Fouchy*
 Delarbre (Jean Baptiste), 10, 38, 39+n, 43n, 113n
 Delarbre (Guillaume), 1n, 24, 27+n, 31, 33+n, 38, 43+n, 51n, 53n, 61n, 85n, 92n, 95n, 97n, 101n, 113n, 115n, 120n, 139n, 140+n, 147+n, 150
 Delégal, 115+n
 Delille (Jacques), 1+n, 15n, 17, 18+n, 31+n, 46n, 50n, 59, 62
 Dêmeunier (J.N., censeur royal), 26n, 105n
 Démichel (Famille), 24n
 Démichel (Jacques), 1+n, 2, 4, 8, 18, 26+n, 28+n, 29+n, 31n, 32+n, 33+n, 34+n, 36+n, 37+n, 38+n, 39, 40+n, 41+n, 42, 43+n, 44+n, 44bis, 46bisn, 47, 49, 50, 51+n, 52, 53+n, 54bis+n, 55bis, 57+n, 58+n, 62, 64+n, 69, 72, 73+n, 75+n, 78, 79n, 80+n, 82+n, 83bis+n, 85, 86+n, 87+n, 89, 90, 91+n, 92, 94+n, 95+n, 96+n, 97+n, 99+n, 102+n, 103, 108, 112+n, 113,

- 117, 119, 120+n, 121, 122, 123+n, 124, 125, 126, 128, 129+n, 130, 131, 132+n, 133, 135+n, 136n, 137, 138n, 139+n, 140, 141+n, 142+n, 143, 144, 146n, 147+n, 148, 149, 151n, 152+n, 154, 155n, 157 + Notice
- Démichel (Marguerite), 1n, **86**
- Démichel (Marie Anne, née Raby), **86**, 120n, 121
- Démichel (Michel), 10, 150
- Demonti : voir *Montigny*
- Dénier : voir *Desnier*
- Denina (Carlo), 7n
- Deparcieux (Antoine), **32**
- Deparis (Vincent), 8n
- Depeyroux (Despérouse ou Du Peyroux, chevalier), **51**
- Desaint (Nicolas), 52n, **55**
- Desaumades (Jean Baptiste, libraire), **55**
- Descartes (René), 7n, 14n
- Desnier (Antoinette), 129n
- Desnier (famille), 13n, 128bisn, 129n, 145+n, 154, 155n
- Desnier (Madeleine), 128n
- Desnier (Marguerite), 128n, 128bisn
- Desprez (Guillaume Nicolas, imprimeur), 113n
- Dessessarts (Jean Louis Charles), 5, 99n
- Dessuile : voir *Essuile*
- Devédière (François), 1n, **13**, 15, 16, 18, 22+n, 31, 32, 35, 43, 45n, 47, 51+n, 55n, 55bis, 57, 69+n, 77+n, 80, 86+n, 90, 94+n, 95+n, 98+n, 99+n, 102, 107, 118, 121, 122, 123, 124, 126, 129+n, 133+n, 141, 145, 148, 157
- Devédière (Pierre), 90+n, 139n, 148n
- Deville (De Ville Jean, libraire), **100**
- Dézallier d'Argenville (Antoine Nicolas), 23n, 120n
- Diderot (Denis), 2n, 3n, 7n, 16n, 34n, 47n, 49n, 52n, 59+n, 62
- Didot (famille d'imprimeurs-libraires), 67n
- Didot (François, Ambroise), **67**, 71, 128
- Didot (Pierre François), 52n, 128n
- Dietrich (Philippe Frédéric, baron de), 128n
- Dinhgreve (médecin), 3n
- Domairon (Louis), 24n
- Donzé de Verteuil (Joseph, abbé), 2n
- Dorat (Claude Joseph), 1n, GM15n
- Dormans (Jean et Miles de), 30n
- Droz (Pierre Jacques), 10n
- Dubelloi : voir *Belloy*
- Dubertrand, 30+n
- Dubois (famille), 34n
- Dubois de Lamotte (Marie Anne), 13n
- Dubreul (Amable), 123n
- Dubreul (Amable Austremonie), 4, 5n, 10, 96n, 115+n, 118n, 124n, 127, 137+n, 139
- Dubreul (cousin), 7, 108+n, 109+n, 132n
- Dubreul (Gabriel), 3, 12, 33, 44, 46, 52, 54, 58, 67, 71, 83, 84, 90, 92, 102, 110, 128, 139, 141, 141bis + Notice
- Dubreul (Gabrielle), 20n, 84n, 96n
- Dubreul (Mme), 8, 10, GM15, 18, 20, 22, 27, 32+n, 35n, 37, 39+n, 41, 42, 45, 46bis, 47, 48, 49, 50, 51+n, 53+n, 55bis, 57, 58, 59, 62, 63, 65, 66, 68, 72, 74, 75, 76, 78, 81, 82, 86, 87, 89, 91, 94, 95+n, 96+n, 101, 102, 107, 118, 119n, 120, 121, 122, 123+n, 125n, 127, 129, 136n, 139, 141, 142, 145, 146, 149, 150, 152, 154, 155, 156, 158+n
- Du Carla (Marc Bonifas, dit), 4+n, 5, 9+n, 12n, 13+n, 14, 15+n, GM15+n, 16, 17, 18+n, 19n, 20+n, 21, 22+n, 24+n, 35, 37+n, 38, 39, 61+n, 92+n, 98+n, 99, 100+n, 101n, 102, 105+n, 107+n, 108, 117n, 122+n, 123+n, 124, 126, 129+n, 131+n, 133, 137, 141 + Notice
- Du Carla (Jean Baptiste), 4+n, 5, 37n
- Duchet (Michèle), 7n
- Duclosel : voir *Barbat du Closel*
- Du Deffend (Paul Amable Jean Baptiste Panay), **46**, 49+n, 120
- Du Deffand (Mme), 59n

- Dufour de Villeroze (famille), 55n, 95
 Dufour (Mme), 95
 Duhamel (Académie des sciences), 108n
 Dumouriez (Charles François du Périer, dit), 1n
 Dupâquier (Jean), 60n, 101n
 Dupont, 2+n
 Dupont de Nemours (Pierre Samuel), 35+n, 55n
 Dupré de Lisle (médecin), 11+n, 14
 Duranthon (famille), 22+n
 Duras (Emmanuel Félicité, duc de), 13+n, 18n, 125n
 Duras (Louise Françoise Céleste, née de Coëtquen, duchesse de), 125+n
 Durosoi (Barnabé Farmian de Rosoi, dit), 115n
 Dutour de Salvert (Etienne François), 1n, 8+n, 15+n, GM15+n, 17, 18, 33, 41n, 42+n, 44, 96+n, 97, 123, 124, 126, 128, 133+n, 141, 143+n, 144, 145, 147+n, 148, 149, 157 + Notice
 Dutour de Salvert (famille), 96n
 Dutour de Salvert (Pierre), 96n
- E**
- Egullion (Pierre), 55n
 Ehrard (Jean), 6n, 17n, 45n, 49n, 58n, 125n
 Entragues (Charles Emmanuel de Crémeaux, marquis d'), 47, 54bis, 57, 64n
 Epée (Charles Michel, abbé de l'), 24, 68n
 Espagnac (Marc René Marie d'Amazet de Sahuguet d'), 1
 Essuile (comte d'), 111n, 115
 Estaing (Charles Hector d'), 97
 Euler (Leonhard), 1n, 36, 108n, 151n
 Euvoi de Hauteville, 41
 Even (Pascal), 93n
 Everat (Edouard), 8n, 13n, 22n, 62n, 67n, 99n
 Expilly (Jean Joseph d'), 36
- F**
- Fabre (Jean), 1n
 Falkenstein (comte de), 68n
 Farradesche de Gromont, 67n, 92n
 Franklin (Benjamin), 72n
 Faucon (Amable), 21, 75n, 98n, 124, 127, 130, 137, 139, 145
 Faucon (famille), 75n
 Faucon (Jean Charles), 21+n, 75n, 78+n
 Faucon (Louis Amable ?), 75n, 155+n
 Faure (Edgar), 5n, 15n, 35n
 Félibien (Michel), 25n
 Fénelon (abbé), GM15n
 Ferber (Jean Jacques), 128n
 Ferrier (Jean), 58n
 Fierro (Alfred), 2n
 Flachslanden (Jean François Henri), 115, 117+n
 Fleury (duc de), 50n
 Fleury (Mme de), 50
 Floquet (Amable), 104n
 Foix (abbé de), 49
 Fontanier (Fabien), 67n
 Fontenay (abbé de), 24n
 Force (Antoine), 87
 Fouchy (Jean Paul Grandjean de), 42, 44
 Fouët (abbé), 49n
 Fougeroux de Bondaroy, 110n
 Fouillet (abbé), 79+n, 120n
 Fouquet (Nicolas), 21n
 François I (roi de France), 5n, 24+n
 Franklin (Benjamin), 72, 99
 Frédéric II (roi de Prusse), 27n, 67n, 68, 91n, 95
 Frémont (Henri de), 43n
 Fréron (Elie Catherine), 2, 7+n, 14+n, GM15+n, 24n, 26n, 27, 39+n, 72n, 73, 91n
 Fréron (Louis Stanislas), 14
 Fressanges (Françoise Claudine Duc, Madame de), 95
 Frézier (Amédée François), 118n
 Friderici (G., médecin), 3n

G

- Galilée, 8n
 Gamonet (famille), 95n
 Ganeau (Etienne, libraire-imprimeur), 27n, 52n, 113n
 Gardanne (Joseph Jacques), 52n, 54, 58+n
 Garnier (Jean Jacques), 21
 Gaucher (Charles Etienne), 9, 12n, 16, 17
 Gauger (Nicolas), 18
 Gautier d'Agoty (Jacques), 9n, 58
 Gaxotte (Pierre), 68n
 Genlis (Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de), 34n, 50n, 115, 137n
 Geoffrin (Mme), 59n
 Geoffroy (Poste), 125n
 Gerbeau, 22+n
 Gerbier (Jean Baptiste), GM15n
 Gerzat (famille), 92
 Gherardi, 150n
 Gillet (Jean, chanoine), 13n, 34+n
 Gimel (Jacques Joseph), 129, 135n, 136
 Girard, 20
 Glauber (Johann Rudolf), 47n
 Glück (Christoff Willibald), 59n, 91
 Gmelin (Samuel Gottlieb), 7n
 Goëzman (conseiller), 8n
 Golovkine (Alexandre), 2n, 5+n, 9, 14, GM15, 24n, 27+n, 30n, 36n, 42+n, 45+n, 46bis+n, 47n, 50+n, 54bis, 61n, 64n, 82, 89n, 94, 96n, 99n, 100+n, 101+n, 105, 109+n, 115+n, 117+n, 121, 122, 136, 138+n, 139, 147, 148, 150, 152, 156n, 157 + Notice
 Golovkine (Georges), 2+n, 3n, 9n, GM15, 27, 100+n, 105, 139n, 151n
 Golovkine (Wilhelmine née Mosheim), 28+n, 29, 36, 37n, 86
 Gomot (famille), 120, 124, 126
 Gomot (François), 109, 115, 120, 121, 122, 132, 154
 Gontard (médecin), 6n
 Goubert (ingénieur), 71, 74+n, 75n, 77n, 79+n, 81+n, 82n, 83
 Goulemot (Jean Marie), 48n
 Gourdon de Genouillac (Nicolas Jules Jean), 16n, 18n
 Goussier, 153n
 Goutière (abbé), 1n, 49+n, 50, 107+n, 108, 124
 Granchier (Nicolas Charles), 94n, 95
 Grange (Henri), 16n, 35n
 Grangier de Védière : voir *Devédière*
 Grant (W., médecin), 52n
 Grasset (Emile), 67n
 Gréhan (Poste), 1, 2, 4, 5+n, 7, 8, 9, 15, GM15, 17, 18, 23, 31, 33, 36, 49, 54bis, 67, 72+n, 73, 75, 78, 80, 81, 83, 83bis, 91, 96n, 112, 119+n, 120, 121, 130, 131
 Grenier (Jean), 29, 77, 78+n
 Gresset (auteur), 150n
 Grétry (André Modeste), GM15n
 Grignan (Mme de), 23n
 Grimm (Melchior, baron de), GM15n, 16n, 33n, 57n
 Grosclaude (Pierre), 13n
 Grosin de Haume (médecin), 52n
 Grosley (Pierre Jean), 21
 Grozieux (Jean Baptiste Alexandre, abbé), 7
 Guénot (Hervé), 115n
 Guettard (Jean Etienne), 1, 2, 115
 Gueuzi (Jacques), 91n
 Guines (Adrien, duc de), 21
 Guitton (Edouard), 1n, 33n

H

- Haller (Albrecht von), 6, 11, 52n, 68n
 Halleux (Robert), 1n, 8n, 36n
 Harcourt (Henri, maréchal d'), 104n, 151n
 Hardion (Jacques), 8n
 Harville (Louis Auguste Juvenal des Ursins, comte d'), 157n
 Harville (Marie-Henriette, comtesse d'), 27n, 28n, 30n, 38n, 42n, 45n, 50n,

- 57, 96+n, 99n, 101n, 105+n, 109, 111n, 115+n, 117+n, 120+n, 123+n, 124+n, 130, 136, 138, 139, 141n, 142, 144n, 147+n, 150, 152, 153n, 156, 157 + Notice
- Hecquet (janséniste), 67n
- Helvétius (Claude Adrien), 7n, 115n
- Helvétius (Anne Catherine, comtesse de Ligniville d'Autricourt), 45n, 115
- Henri IV, 23, 35+n, 125+n
- Hillairet (Jacques), 10n
- Hippocrate, 52n, 113n, 128
- Hochereau (libraire), 55n
- Hoeffler (Dr), 125n
- Holbach (Paul Henri, baron d'), 7n
- Horace, 120, 126
- Hours (Henri), 110n
- Houry (Laurent Charles d', libraire-imprimeur), 52
- Humbert (Jean Marcel), 95n
- Hume (David), 57
- Hurtaut (Pierre Thomas Nicolas), 2n, 32n
- I**
- Imbert (Barthélémy), 1, 7+n, 30+n, 58n
- Irysologue, 22+n
- J**
- Jacquier (mathématicien), 1n
- Janin (Jean), 139n
- Jardin (abbé), 7n
- Jaucourt (Louis, chevalier de), 5n, 120n
- Jean XXII (pape), 25n
- Jeanroy (Dieudonné), 34
- Jenner (Edward), 67n
- Joncourt (Elie de), 120n
- Joseph I (roi du Portugal), 72+n
- Joseph II (empereur d'Allemagne), 68+n, 72, 99n, 113n
- Jouin, 76
- Joyeux (Paul Hyacinthe), 95, 119n
- Julia (Dominique), 9n, 11n
- Jumilhac : voir *Chapelle de Jumilhac*
- Jurien (Amable), 57+n
- Jurien (Mme), 105+n, 123+n
- Jusseraut (Taurin), 69
- Jussieu (Antoine Laurent), 1n, 11n, 42n, 61n
- K**
- Kafker (Frank et Serena), 3n
- Kerguelen Trémarec (Yves Joseph de), 7+n
- L**
- La Baumelle (Laurent Angliviél de), 27, 39+n
- La Blache (Laurent Alexandre Falcoz de), 8
- Lablanquié, 12+n
- Laborie, 110n
- Labrosse : voir *Albert de*
- La Bruyère (Jean) de), 23n, 121, 122, 124, 126
- La Caze (Louis de), 25+n
- La Chapelle (abbé de), 22, 32+n
- Lacombe (Jacques), 43, 51n, 53n, 55n, 58n, 63n, 115n
- La Condamine (Charles Marie de), 8n, 61n, 67n
- Lacour (Christian), 2n
- Lacouture (Jean), 15n
- Lacretelle (Jacques), 58n
- La Fayette (Gilbert, marquis de), 97n, 115n
- Lafillard, 52+n, 54n, 60n, 66+n, 67n
- La Fontaine (Jean de), 61n
- Laforie, 94
- La Fosse (médecin), 67n
- La Harpe (Jean François), 2n, 8n, 20n, 40n, 48, 51+n, 57n, 58+n, 62, 91n
- La Hire (Philippe de), 151n
- Lalande (Joseph Jérôme), 1, 6n, 9+n, 21+n, 30+n, 47n, 70n, 72n, 115, 120+n
- Lambert (Pierre Bernard), 82n
- Lambertèche (Gilles Léonard), 95, 124n
- Lameth Théodore, 115
- Lamotte (Melle Rabusson-Lamothe), 15

- Landry (famille), 62, 80n
 Langlois (Isabelle), 42n
 Lapayre, 46+n
 Laplace (Jean Baptiste Meusnier de ?), 125n
 Laporte (Joseph de), 24n, 80n
 La Reynière, 10n
 Laroche, 115
 Laroche (Pierre Louis Lefebvre de), 115
 La Salle, 114
 Lassonne (Joseph Marie de), 60n, 90, 113n, 128n
 Latache, 22+n
 Launay (Py-Poulain de), 17+n, 18
 Lauragay (comte de), 67n
 Laure (Claude), 127n
 La Valetière (Melle de), 115
 Laverdy (Clément Charles François de L'Averdy, dit), 5n
 Laverchère (Marie Anne Brugière de), 129n
 Lavétizon, 81+n
 Lavoisier (Antoine Laurent de), 9n, 34n, 91n, 95n, 110n, 113+n, 128+n
 Lebas (Jacques Philippe), 8, 9n
 Lebeau (Charles), 21
 Le Breton (André François, libraire imprimeur), 52n
 Le Changeux : voir *Changeux*
 Leclerc, 7, 8+n, 14, 15
 Le Couturier (Mme), 47
 Ledru (Nicolas Philippe, dit Comus), 99
 Lefay, 32+n
 Lefebvre de Villebrune (Jean Baptiste), 52
 Lefebvre de la Roche (Pierre), 115n
 Legall (auteur), 115n, 119+n
 Legay (Riomois), 51+n
 Legrand d'Aussy (Pierre Jean Baptiste), 18n, 42n
 Legros (Hilaire), 8n
 Le Jay (libraire), 39n
 Le Mercier de la Rivière, 55n
 Lemery (Nicolas), 52n
 Lenoir (Jean Charles Pierre), 18
 Le Normant (François Nicolas de Flaghac), 120, 122, 123+n, 124+n
 Le Normant (Mme, née O'Morphy), 120n
 Le Notre (André), 23n
 Lepaire : voir *Lapayre*
 Lepaute (horlogers), 30
 Le Pecq de la Cloture (Louis), 52
 Le Trosne (Guillaume François), 55n
 Le Roy (Charles), 17n, 32n
 Levacher (Gilles), 1n
 Levacher (médecin), 1, 3
 Levesque de Burigny (Jean), 32n
 Lewinter (Roger), 2n, 34n
 Lieutaud (Jacques), 120+n
 Ligou (Daniel), 1n
 Linguet (Simon Nicolas Henri), 2, 8n, GM15+n, 20+n, 51+n, 58+n, 157
 Linné (Karl von), 11
 Ljublinski (Vladimir), 35n
 Locke (John), GM15n, 18, 32+n
 Lorry (Anne Charles), 81, 113+n, 128n
 Lottin (Augustin Martin, libraire-imprimeur), 17
 Loubinoux (Gérard), 91n
 Lough (John), 3n
 Louis-Philippe (duc de Valois, futur roi de France), 22, 115n
 Louis XIV, 13n, 23+n
 Louis XV, 1n, 11n, 13n, 14+n, 23n, 36n, 50n, 62n, 63n, 67n, 80n, 120n, 122n
 Louis XVI, 8n, 11n, 13n, 14n, GM15n, 22n, 58n, 67n, 90n, 096n
 Lucain, 49n
 Lully (Jean Baptiste), 91+n
 Luneau de Boisjermain (Pierre Joseph François), 3, 5, 77+n, 79+n, 81+n, 82+n, 83, 83bisn
 Luxembourg (maréchal de), 50n
 Luzerne (Anne César, marquis de la), 31
- M**
- Mably (Gabriel Bonnot, abbé de), GM15n
 Macé (François), 55bisn
 Maclot (géographe), 36n

- Macquer (Pierre Joseph), 34n, **63**, 76n, 101, 113n, 128n, 140n
- Magalhães (João Hiacintho), **16**
- Magny (P.), 2n
- Magny (fabricant de baromètres), 30+n
- Maigne (Père), 34+n
- Malebranche (Nicolas), 14+n
- Malesherbes (Chrétien Guillaume Lamoignon de), 13+n, 22+n, 31+n
- Mallet (famille), **10**, 21, 37, 38, 39, 64+n, 80, 95, 120n, 124, 129+n, 135
- Malouet (Pierre Victor), 56n, 58n, 86n
- Manceron (Claude), 15n, 21n, 91n, 96n
- Mandet (famille), 15n, **18**, 57n, 86n
- Manry (André Georges), 22n
- Mansart (Jules Hardouin, dit Hardouin), 23n
- Marcellin (François Fiacre), **124**, 125
- Marcilly (Antoine Amable Dagonneau de), 67n, 139n, **148**
- Marie (Joseph François), **1**
- Marie Antoinette (reine de France), 8n, 22n, 90n, 111n, 112n
- Marie Leszczinska (reine de France), 111n
- Marie-Thérèse (impératrice d'Autriche), 63n
- Marion (Marcel), 8n, 91n, 104n
- Marmontel (Jean François), 16n, **17**, 48+n, 58n, 59, 62, 65+n, 68+n, 91n
- Marsy de Sautreau (Claude Sixte), **2**, 7n
- Martin (Daniel), 55n, 65n, 67n, 96n, 131n
- Masseau (Didier), 48n
- Masson (Paul Marie), 91n
- Masson de Morvilliers (Nicolas), **13**, 14+n
- Masson de Pezay : voir *Pezay*
- Massonnet (famille), 144n
- Massonnet (Jean Bénigne), 8n, 144+n, 154, 156
- Massonnet (Pierre), **8**, 9, 10, 144n, 156n
- Masuer (famille), 21+n, 57
- Mathey (médecin), 3n
- Maupeou (René Nicolas Augustin de), 2n, 8n, 13n, 22n, 58n, 131n
- Maupertuis (Pierre Louis), 8n, **36**, 68n
- Maurepas (Jean Frédéric Phéliepeaux, comte de), 2n, **13**, 14, 15+n, 21n, 22+n, 58n, 59n, 62n, 97n
- Médard (saint), 16n
- Méhégan (Guillaume Alexandre), 9n
- Méhégan (Mme de), **9**
- Mente, 30+n
- Mercier (Louis Sébastien), 10n, 58+n
- Mercier de Saint-Léger (journaliste), 8n
- Mercy-Argenteau (Florimond Claude, comte de), 97n
- Mesnard (Jean), 49n
- Messeix (Antoine), 8n, 13n, 38n, 49n, 50n, 51n, 54bisen, 57n, 67n, 90n, 92n, 97n, 112n, 124+n
- Messier (Charles), **9**, **16**, **60**
- Métivier (Hubert), 22n
- Meunier de Querlon (journaliste), 8n, 43n
- Meyer (Jean), 67n
- Meynier, 93+n
- Michel-Ange, 23+n
- Mignot (subdélégué de Thiers), 11n, 152n
- Milanges (François ?), **35**
- Mille (Antoine Etienne), 74n
- Millot (Claude François Xavier), **26n**, 94n
- Milly, 110n
- Milton (John), 1n, 13n
- Minvielle (médecin), 11n, 25+n
- Mirabeau (Honoré Gabriel Riqueti, comte de), 55n, 115n, 117n
- Miromesnil (Armand Thomas Hue de), **2**, 22n
- Mitouart (chimiste), 34+n, 115+n
- Moland, 39n
- Molé (Mathieu François ?), **23**
- Molière (Jean Baptiste Poquelin, dit), 15n, 23n
- Moncan (marquise de), **50**, 57, 115+n
- Monge (Gaspard, comte de Péluse), 118n

Monté, 3+n

Montesquieu (Charles, baron de), 22n, 115n

Montesson (Charlotte Jeanne Béraud de la Haie de Riou, marquise de), 24n, 33n, 50, 51, 53+n, 54bis, 57, 64n, 79n, 83bis+n, 87n, 115n

Montgolfier (Joseph et Etienne), 9n, 157n

Montigny (Charles Claude), 16, 35+n

Montmorency (Anne de), 23+n

Montpensier (duc de), 22n

Montregard (Thiroux de), 96n, 119, 120, 123, 124n

Montsauge, 80+n

Moranges, 16, 27, 28, 31, 36

Moranges (famille), 16

Moreau (Jacob Nicolas), 8, 105+n, 123+n, 125+n, 126, 131+n, 133, 141, 149+n

Moreau, 5+n

Morellet (André), 59n

Morineau (Michel), 42n, 58n

Mozart (Wolfgang Amadeus), 50n

Muret (Etienne de), 11n

N

Narbonne-Lara (comte de), 122n

Naviers (médecin), 6n

Necker (Jacques), 5n, 15n, GM15n, 16, 22n, 35+n, 53n, 59+n, 62+n, 64+n, 68n, 100, 114n, 130+n

Necker (Charles Frédéric), 62

Necker (Germaine, future Mme de Staël), 62n, 115n

Necker (Suzanne, née Curchod), 59, 112+n

Newton (Isaac), 120

Nicolas (Pierre François), 119, 120n

Nicot (Révérend Père, bénédictin), 11n

Noailles (famille), 21n

Nollet (Jean Antoine, abbé), 1n

Nougaret (Pierre), 4n, 124n

Nyon (Jean Luc III, libraire), 110

O

Oigny : voir *Rigoley d'Oigny*

Olivier (Michel Barthélémy), 50n

Ordinaire (Claude Nicolas), 1, 2n, 22+n, 34n, 60n

Ordinaire des Essarts (Marie Philippe), 1, 2, 22, 60n

Orléans (famille), 22n

Orléans (Louis Philippe, duc d'), 1n, 24n, 47n, 50n, 53n, 67n, 87+n, 115n, 133

Ousmeï (khan), 7n

Ovide, 58n

P

Palissot de Montenoy (Charles), GM15n, 72, 73+n, 75+n

Pallas (Peter Simon), 7

Panckoucke (Charles Joseph, libraire-imprimeur), 2n, 3n, 43n, 48n, 51, 58n, 59n

Pantazzi (Michaël), 95n

Papon (Jean Pierre), 117

Paradis (Olivier), 45n

Pardies (Père), 18, 120+n, 121, 122+n, 124

Pâris (médecin), 6n

Pâris-Duverney (Joseph), 8n

Parmentier (Antoine Augustin), 9n, 100n, 110

Parouty (Michel), 50n

Pascal (Blaise), 17+n, 49

Passemant (Claude Siméon), 36+n

Paulet (Jean Jacques), 52n, 54, 110n, 113+n, 128+n

Péllissier (Antoine Amable), 53n, 67, 148+n

Perica (Assier), 88

Perrichet (Marc), 58n

Pesant (secrétaire de Turgot), 13+n, 14

Petit (Antoine), 3, 14, 15n

Peyrilhe (Bernard), 3

Pezay (Alexandre Frédéric Jacques Masson dit marquis de), GM15

Philippe Egalité, 50n, 115n
 Philippe le Long (roi de France), 25n
 Piccinni (Niccolo), 91
 Picot (Père Michel), 34n
 Pictet (physicien), 10n
 Pie VI (pape), 10n, 15n
 Piere (abbé de), GM15n
 Pierre le Grand (empereur de Russie), 47n
 Pierres (Philippe Denis), 128n
 Pitat (famille et Jean), 57, 87+n
 Planchon (Antoine), 101+n
 Plessis (cardinal de Richelieu) : voir *Richelieu*
 Plessis (Geoffroy de), 25n
 Pline le jeune, 48n
 Pluche (Noël Antoine, abbé), 36, 120n
 Plutarque, 26+n, 27n, 117, 121, 122, 126
 Poirier (Jean-Pierre), 5n, 13n
 Poitrineau (Abel), 1n, 42n, 110n
 Poivre (P.), 55n
 Pomeau (René), 13n, 35n
 Pompadour (Jeanne Antoinette Poisson, marquise de), 17n, 50n, 132n
 Portal (Antoine), 3, 5+n, 14, 60n, 115, 155
 Poullain de Saint-Foy (Augustin), 14+n
 Pradon, GM15n
 Prévost (Antoine François, abbé), 8n, 67n
 Priestley (Joseph), 95n, 115n
 Procope (Michel), 10n
 Provence (Louis Stanislas Xavier, comte de, futur Louis XVIII), 14+n
 Ptolémée, 8n

Q

Quarin (Joseph), 113
 Quéraud (Joseph Marie), 2n, 33n
 Querlon (Meusnier de), 8
 Quesnay (François), 5n, 35n
 Quillau (François Augustin), 67, 89n

R

Racine (Jean), 23n
 Rameau (Jean-Philippe), 91
 Ranson, 93
 Raphaël, 23
 Ravier (bijoutier), 91n, 94, 95, 102n, 120n, 123+n, 129n, 139
 Raynal (Guillaume François), 7, 26+n, 58n, 59n, 97n
 Razoux / Razout (Jean, médecin), 3n
 Réaumur (René Antoine de), 60, 70n
 Reddon (abbé), 30+n
 Redon (Claude), 54bisn, 56n, 86
 Regnard (Jacques Bernard), 27
 Remacle (Albert de), 51n
 Rémond de Sainte-Albine (Pierre), 20
 Renwick (John), 57n
 Restaud (auteur), 17+n
 Revel (Jacques), 11n
 Ricci (Lorenzo), 15n
 Richard (Jérôme, abbé), 21, 110+n, 112n, 113+n
 Richelieu (Armand Jean Duplessis, cardinal de), 25n
 Richer (Adrien), 51n
 Richier (Michel Amable), 147
 Rigoley d'Oigny (Claude Jean), 96, 97, 119+n, 120, 123, 125
 Robert de Saint-Vincent (Elisabeth Adélaïde et famille), 124
 Robert de Virloys (C.F.), 120n
 Roche (Daniel), 14n
 Rocheneuve (de), 128bisn, 129+n, 131, 133, 137, 138, 142, 143n, 144, 151
 Rochette (Melle), 51n
 Rodier, 64+n, 93+n
 Roger (Jacques), 20n
 Rohde (précepteur des enfants Golovkine), 2n
 Rollet d'Avaux (Jacques Amable Gilbert), 9, 49+n, 50+n, 53+n
 Rollet de Mirabel (Michel), 124n
 Rollin (Germain), 9
 Romme (Antoinette), 96, 109, 120+n,

- 124, 129+n, 137, 141+n, 141bis, 144, 158+n
 Romme (famille), 35n
 Romme (Jean François), 49n
 Romme (Nicolas Charles), 1, 6n, 9+n, 14n, 20+n, 24, 30n, 36n, 49n, 80+n, 81, 83bis+n, 93n, 98+n, 105+n, 108+n, 115n, 116n, + Notice
 Romme (Mme, née Desnier), 1n, 10n, GM15, 20, 24, 33, 38, 42n, 45, 46bis, 47n, 51, 73, 74, 75, 76, 78, 81, 83bis, 86n, 90, 91n, 94, 95+n, 96, 99+n, 102, 107, 110, 115, 117, 120+n, 121, 123, 124n, 126+n, 128bisn, 129, 131, 136n, 137, 139+n, 140, 141+n, 141bis, 142, 143+n, 144, 145, 146+n, 148, 149, 150, 151, 154, 155, 158+n
 Rossel (avocat), 131n
 Rossignol (Louis), 121
 Rossini (Gioacchino), 91n
 Roth (Georges), 59n
 Roubaud (Pierre Joseph André), 5, 80n
 Rouelle (Guillaume François), 34, 63n
 Rousseau (Jean-Jacques), 1n, 5n, 8n, GM15n, 21n, 24n, 47n, 50n, 51n, 57n, 83bisn, 91n
 Roux (Augustin), 3, 5, 34n, 54+n, 81+n
 Roux (Emile), 92n
 Rouzeau (du, abbé), 114n, 115n
 Royou (Annetic), 14n
 Rozier (François), 1, 2, 5+n, 6, 8+n, 9+n, 15, 25, 58n, 97, 115+n
 Rozoi (Barnabé Farmian de), 115
 Ruault (Nicolas, libraire), 11, 25+n, 54n, 110n
 Rulhière (Claude Carloman), GM15
- S**
- Sabatier de Castres (Antoine), 115
 Sabot (commis de Lacombe), 43+n, 53, 54bis+n, 55bis, 57
 Sacy (Louis de), 48
 Sage (Balthazar Georges), 91, 95+n, 108, 113n, 115+n, 128
 Sagele (fabricant de baromètres), 30+n
 Saillant (Charles, libraire), 51n, 110
 Saint-Ange (François Fariou de), 58
 Saint-Aubin (Auguste de), 39n
 Saint-Firmin (Edmond Claude, Cordier de), 112n
 Saint-Florentin (Louis Philypeaux de, duc de La Vrillière), 22
 Sainte-Foy (Philippe Auguste, chevalier d'Arc), 53, 56, 57+n, 75+n, 76+n, 78+n
 Saint-Germain (Claude Louis, comte de), 22n, 31
 Saint-Pérvy, 55n
 Saint-Priest (François Emmanuel Guignard, comte de), 115
 Salles (Claude Amable), GM15+n, 16, 17, 18, 20, 21+n, 33, 34, 41+n, 48, 50, 51n, 53, 54, 55, 55bis+n, 56, 58+n, 64, 76, 86, 89, 91, 105, 107, 113, 117, 119, 120, 131, 137+n, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146+n, 148, 150, 152, 154 155, 156, 157
 Sannini (naturaliste), 157n
 Santeuil (Jean de), 23
 Sartine (Antoine de), 22, 54n, 58n
 Saury (abbé), 35
 Sautereau : voir *Marsy de Sautreau*
 Sauval (Henri), 25n
 Scheele (chimiste), 95n
 Séguier (Antoine, Louis), 39+n, 54bisn
 Seguin (abbé), 1, 49+n, 95+n, 99, 107+n, 108, 124, 125+n, 126, 132+n
 Seguin (apothicaire), 27+n, 31+n
 Ségur (Henri Philippe, marquis de), 16
 Ségur (maréchal de), 151n
 Sénac (Jean Baptiste), 6n, 11, 52n
 Seignol (coutelier), 54, 55, 55bis, 56
 Sénèque, 49
 Sévigné (Mme de), 23n
 Sextus, 10n
 Sgard (Jean), 1n, 2n, 8n, GM15n, 43n, 51n, 58n

- Sieyès (Emmanuel Joseph, dit l'abbé), 115n
 Sigaud de Lafond (Joseph Aignan), 1, 2, 5, 9n, 114n, 115
 Sigault (Jean René), 89, 121n
 Sirjean (Sirgent, famille), 86
 Socrate, 49, 72n
 Solignat (Antoine), 24n, 35n, **128bis**
 Solignat (famille), 51n, 128n
 Solignat (Melle), 35
 Sollis (cardinal de), 15n
 Soubrany de Macholles (Amable), 15n, 96n, 129n, 137, 140, 141, 143, 144, 145, 148, 149
 Soubrany (Gilberte), 1n
 Staël (Mme de) : voir *Necker (Germaine)*
 Staël-Holstein (Eric Magnus, baron de), 115
 Stahl, 115n
 Stanislas Leszczynski (roi de Pologne, puis duc de Lorraine et de Bar), 120n
 Straudo (Arnoux), 49n
 Stroganov (Alexandre Serguéievitch), 47, 117+n, 136, 138+n, 139, 140, 141, 141bis, 142, 147+n, 150, 151, 156n
 Stroganov (Catherine Péetrovna), 138n, 141n, 146, 147, 151
 Stroganov (famille), 1n, 156n
 Stroganov (Grigori), 139n
 Stroganov (Pavel Alexandrovitch), 1n, 47n, 136n, 138n, 141n, 146, 147, 150, 151, 154n
 Suard (Jean Baptiste Antoine), 59, 91n
 Sully (Maximilien de Béthune, duc de), 35
- T**
- Taboureau de Réaux (Louis Gabriel), 59, 64+n, 68+n, 69+n, 71n
 Tacite, 47
 Tailhand (famille), 109n
 Tailhand (Gilbert), 5n, 35, 37, 38, 39, 43, 47, 59+n, 64, 79n, 81+n, 82, 86, 90+n, 91+n, 92, 95n, 96n, 99, 104n, 105n, 107+n, 109, 110, 115, 120, 126n, 127, 130, 139, 140, 142, 144, 145, 152, 154, 156, 157, 158+n
 Tailhand (Jean Baptiste), 47n, 105, 109n, 117n
 Tailhand (Marie Anne, née Romme), 95+n, 96n, 105n, 117+n, 120+n, 129+n, 139, 142, 144, 157, 158
 Tailhand (Marie Jeanne, dite Miette), 18n, 47n, 96n, 109n, 117n
 Tarquin, 72
 Tenon (Jacques René), 42
 Terray (Joseph Marie, dit l'abbé), 8n, 58, 95+n, 120n, 123
 Thelusson (Georges Tobie), 62n
 Thiboust (famille de libraires imprimeurs, Veuve), 60, 67
 Thiroux de Montregard : voir *Montregard*
 Thomas (Antoine Léonard), 2, 35n, 47n, 59, 62
 Thomas (Jean ?), 35+n
 Thou (Jacques Auguste de), 18, 21+n, 36+n, 80+n
 Thury : voir *Cassini*
 Tiolier (Jean), 8n, 15n, 49n, 72n, 120n, 124n
 Tisseront, 4+n
 Tissier (père, médecin, et fils), 25+n
 Tort (secrétaire du duc de Guines), 21n
 Tott (François de), 157
 Toulouse (Louis Alexandre de Bourbon, comte de), 53n
 Tournefort (Joseph Pitton de), 11, 92+n
 Touttée, 92n
 Touttée (Jacques ?), 46
 Trimalcion, 94+n
 Tronchin (Théodore), 47, 67n
 Trudaine de Montigny (Jean Charles Philibert), 31n
 Trudaine de Montigny (Mme), 31
 Tulot (propriétaire de journaux), 8n
 Turenne (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de), 23n
 Turgot (Anne Robert Jacques), 2n, 5, 8n, 9+n, 13+n, 14, 15+n, 16+n, 18n, 21+n, 31n, 35+n, 39n, 41n, 45+n,

47+n, 50n, 53n, 56n, 58+n, 62, 64n,
97n, 110n, 114n, 130+n
Turlupin (Henri Le Grand, dit), 150n
Turpin (François Henri), 57, 115+n,
117+n
Tutot (imprimeur), 131n

U

Underwood (médecin), 52n

V

Vacher (avocat), 1, 108n
Vaillé (Eugène Auguste), 53n, 96n
Valade (imprimeur), 131n
Valence (comte de), 50n
Valère (Léonard Christophe Valère
d'Arnaix), 11
Valetière (Melle de), 115n
Valette /Valet ? (Mme), 16+n, 124n
Vallet (famille), 16n
Valleix (Pierre), 129, 131+n
Vallet (Mme), 124
Valleyre (Nicolas François), 27
Valois (duc de) : voir *Louis Philippe*
Vandermonde (Alexandre Théophile), 108
Varloot (Jean), 59n
Vassal (A.), 11n
Vassal (Finances), 84+n
Vatel, 23n
Vaucanson (Jacques de), 10n
Velly (auteur), 21n, 125n
Venel, 120n
Vergennes (Charles Gravier, comte de),
8n, 22n, 51+n, 95n, 96n, 97
Véri (Jean Alphonse de, abbé), 15n
Versepuy (Antoine), 20, 84n, 152+n
Viallanes (imprimeur), 55n
Viale (Père), 3+n
Viallette (famille), 53n, 64n, 121n
Viallette (François Xavier), 21, 53, 121,
124+n, 126, 132
Viallette (Jean Baptiste Amable), 64, 76
Viard (Georges), 84n
Vicq d'Azyr (Félix), 5n, 60, 67+n, 70,
71, 72, 73n, 74, 77+n, 79+n, 81, 82,

83, 90, 110n, 131n
Victoire (Madame, fille de Louis XV),
14n
Victor-Amédée III (duc de Savoie, roi de
Sicile et de Sardaigne), 104 n
Vignal (Marc), 91n
Viguerie (Jean de), 14n, 21n, 33n
Villaret (auteur), 21n, 125n
Villars (Claude Louis Hector, duc de), 47
Vincent (Philippe), 52, 60n, 78
Vinci (Leonardo da), 23n
Vintimille du Luc (Mgr Charles Gaspard
de), 33 n
Vissac (Jean Baptiste René de), 8, 51+n,
53n
Vittet (médecin), 110n
Volland (Sophie), 59n
Volpilhac-Auger (Catherine), 47n, 125n
Voltaire (François Marie Arouet, dit), 8n,
11n, 13+n, GM15n, 17n, 21n, 27n,
35n, 39+n, 43n, 47n, 48n, 49n, 51n,
58n, 67n, 68n, 74n, 96n, 115n, 125n
Voullonne (Ignace Vincent), 71, 76n

W

Waudelaincourt, 131n
Watteau (Antoine), 23n
Winslow, 42n
Wolf (Christian von), 18

Z

Ziegler (Christiane), 95n
Zimmerman (Jean Georges), 52
Zysberg (André), 34n, 53n

Table des illustrations

	Pages
Plan de Paris avec localisation des domiciles de G. Romme	96-97
Lettre 1 du 14 octobre 1774	127-130
Lettre 136 de mai 1779	583-585
Attestations d'études de G. Romme	589-595
Portrait d'Alexandre Alexandrovitch Golovkine	667
Portrait de Mme d'Harville	675

Table des matières

	Pages
TOME 1	
Romme dans l'historiographie de la Révolution française	9
<i>INTRODUCTION DU VOLUME 1</i>	39
Un étudiant riomois à Paris	41
Annexes	
I - Biographie synthétique et généalogie de G. Romme	75
II - Sources	79
III - Les domiciles parisiens de Romme de 1774 à 1779	93
IV - Ouvrages cités ou évoqués dans la correspondance de Romme (1774-1779)	99
V - La Poste au XVIIIe siècle	107
<i>CORRESPONDANCE DE GILBERT ROMME (1774-1779)</i>	115
Présentation	117
1774 (lettres 1 à 6)	125
1775 (lettres 7 à 32)	159
1776 (lettres 33 à 66)	251

TOME 2

1777 (lettres 67 à 92)	351
1778 (lettres 093 à 115)	409
1779 (lettres 116 à 158)	467
APPENDICES	587
1 - Attestations d'études	589
2 - État des meubles et machines de G. Romme	596
3 - Remarques et observations de G. Romme sur l' <i>Essai philosophique...</i> de Locke traduit en français	599
4 - Études littéraires et notes variées	606
5 - Recueil d'anecdotes	625
NOTICES BIOGRAPHIQUES	633
Gaspard Antoine Beaulaton	635
Antoine Boirat	640
Jacques Démichel	644
Gabriel Dubreul	649
Marc Bonifas-Du Carla	654
Étienne Dutour de Salvert	661
Alexandre Alexandrovitch Golovkine	666
Mme d'Harville	674
Nicolas-Charles Romme	681
BIBLIOGRAPHIE	687
INDEX	703
Index des noms de lieux et des institutions cités dans la correspondance	705
Index des noms de personnes cités dans la correspondance de Romme et les notes	708
TABLE DES ILLUSTRATIONS	723

N

é à Riom, Gilbert Romme (1750-1795) est à la fois une personnalité auvergnate attachante et une grande figure nationale de la Révolution française, dont la riche correspondance - très largement inédite - est dispersée entre plusieurs fonds à travers l'Europe. Les lettres proposées dans ce premier volume sont celles du temps des études de Romme à Paris (1774-1779). D'un côté, la découverte de la capitale du temps des Lumières par un jeune provincial pauvre ; en retour, le tableau de la société rimoise par des amis restés au pays. Introductions, notes, notices biographiques et annexes fournissent les informations utiles pour pleinement profiter de la saveur des textes.



Presses Universitaires Blaise-Pascal

Collection Histoires croisées

Philippe Bourdin, Anne-Marie Bourdin, Jean Ehrard et Hélène Rol-Tanguy forment l'équipe Gilbert Romme de l'Université Blaise-Pascal (Clermont II), à laquelle est associé Alexandre Tchoudinov, directeur de recherches à l'Institut d'Histoire de Moscou (Académie des sciences).

Les travaux de ce groupe, qui réunit des spécialistes d'histoire, de littérature française et d'études slaves, s'inscrivent dans les programmes du Centre d'Histoire "Espaces et Cultures".

Cet ouvrage a été publié avec le soutien financier du Centre de recherches révolutionnaires et romantiques (Université Blaise-Pascal) et du Conseil régional d'Auvergne.

ISBN 2-84516-309-6/PRIX 32 €